



LIVRET D'ACCUEIL

Bonjour !

Vous avez fait (ou vous allez faire) le choix de vous implanter en Provence ? Votre entreprise vous a proposé d'y relever de nouveaux défis ? Votre conjoint(e) vous a convaincu(e) de venir y poursuivre un parcours professionnel ?

Environnement, climat, paysages, transports, éducation des enfants, logement, mais aussi alimentation, culture, loisirs : votre vie va changer, de rythme, de couleurs. Vous allez très vite pouvoir constater que la qualité de la vie et de son cadre, modifiant toutes les caractéristiques du quotidien, peut devenir votre meilleur allié pour réussir. Et si vous êtes chef d'entreprise, c'est toute la dynamique de votre business qui va s'en trouver transformée.

Mais pour en profiter pleinement, pour réduire l'inévitable période d'adaptation, pour démarrer du bon pied, il va falloir à chacun trouver de nouveaux repères, apprendre à maîtriser un nouvel environnement socioculturel, créer de nouveaux réseaux.

Rassurez-vous : vous n'êtes pas seul(e) !

The Provence Partnership vous ouvre les bras et vous facilite la vie. Développée par Provence Promotion, l'agence de développement économique des Bouches-du-Rhône, The Provence Partnership s'attache tout autant à faire découvrir aux responsables d'entreprise tous les bénéfices économiques et professionnels attachés à une implantation en Provence, qu'à accompagner chacun de leurs salariés dans leur nouvelle vie.

Le présent livret d'accueil vous donne toutes les clés de la Provence, les bons conseils, les bons contacts. Et pour qu'il profite toujours mieux à toutes celles et ceux qui nous rejoindront, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

BIENVENUE EN PROVENCE. BIENVENUE CHEZ VOUS !

SOMMAIRE

1 - VIE ET ACTIVITE EN PROVENCE → 4

- 1.1 - Les démarches administratives → 4
- 1.2 - Les représentations diplomatiques, les organismes consulaires
et les instituts culturels étrangers → 5
- 1.3 - Le logement → 6
- 1.4 - La santé → 8
- 1.5 - La cellule Mobilité de Provence Promotion → 9

2. LA SCOLARITE EN PROVENCE : de la crèche à l'université → 11

- 2.1 - Le système éducatif français → 11
- 2.2 - De la crèche au lycée → 11
- 2.3 - L'enseignement supérieur → 13
- 2.4 - L'enseignement international, de la maternelle à l'université → 17

3 - LES TRANSPORTS EN PROVENCE → 23

- 3.1 - Les infrastructures de transport en Provence → 23
- 3.2 - Les transports en commun à Marseille → 23
- 3.3 - Les transports en commun à Aix-en-Provence → 25
- 3.4 - Les transports inter-urbains → 25

4 - TRAVAILLER EN PROVENCE → 30

- 4.1 - L'emploi dans les Bouches-du-Rhône → 30
- 4.2 - Les clubs, associations et groupements professionnels → 31
- 4.3 - Les manifestations économiques → 35

5 - LE SPORT, LES LOISIRS ET LA CULTURE EN PROVENCE → 37

6 - CARNET D'ADRESSES → 39

I - VIE ET ACTIVITÉ EN PROVENCE



I.1 - Les démarches administratives

Les formalités sont variables selon la nationalité des salariés et selon que les salariés sont détachés ou expatriés.

I.1.1. Les salariés ressortissants de l'Union Européenne et les ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne

Les ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et les suisses sont libres de circuler et de travailler en France sans visa, titre de séjour, autorisation de travail ni autorisation de commercer.

Les ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne doivent, quant à eux, obtenir un titre pour les séjours de plus de 3 mois, pendant une période transitoire de 7 ans maximum (à l'exclusion des ressortissants de Chypre et de Malte).

La carte de séjour communautaire inférieure à 1 an est délivrée automatiquement sur présentation de la déclaration de l'engagement de l'employeur pour la durée de l'emploi envisagé.

La carte pour le séjour supérieur à 12 mois est valable 10 ans. Elle est sollicitée dans les 3 mois de l'arrivée du salarié auprès de la préfecture ou de la mairie du lieu de résidence. La procédure d'attribution est gratuite.

I.1.2. Les salariés extra-communautaires

Les salariés extra-communautaires doivent suivre une procédure d'immigration : obtenir un visa long séjour, une autorisation de travail (« contrat d'introduction ») et un titre de séjour mention « salarié ».

Procédure accélérée de délivrance des autorisations de travail et des titres de séjour pour les cadres de haut niveau

La procédure, gérée par l'ANAEM (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations) prévoit la remise des visas, des titres de séjours et des autorisations de travail pour les cadres dirigeants et les cadres de haut niveau dans un délai de quelques semaines.

Elle concerne les cadres salariés de sociétés françaises de groupes internationaux employés depuis au moins 6 mois par le groupe.

La demande d'introduction est directement déposée par l'employeur français auprès de la délégation régionale de l'ANAEM compétente (lieu d'implantation de l'établissement d'accueil).

Elle est traitée par la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) géographiquement compétente sous un délai de 10 jours. De son côté, le cadre doit déposer auprès du consulat de France géographiquement compétent la demande de visa (visa long séjour) et de carte de séjour.

Dès que le consulat est informé de l'accord de la DDTEFP, le cadre retire son visa et entre en France. L'ANAEM lui délivre son autorisation de travail et son titre de séjour à l'issue du contrôle médical.

La procédure pour les cadres non dirigeants

La DDTEFP délivre une autorisation de travail dès lors que la situation de l'emploi le permet.

La demande d'autorisation de travail est adressée par l'entreprise d'accueil à l'ANPE compétente qui fait la publicité du poste à pourvoir pendant 15 jours. Si le poste n'est pas pourvu, la Direction Départementale du travail compétente dispose ensuite de 3 mois pour se prononcer. Un avis favorable sur l'autorisation de travail permet la délivrance du visa long séjour par le consulat. Après la visite médicale à l'ANAEM, le cadre retire son titre de séjour mention « salarié » auprès de la préfecture de son lieu de résidence.

Une procédure plus légère pour les détachés

Les salariés extra-communautaires détachés doivent obtenir une autorisation provisoire de travail (APT), valable 9 mois au plus et renouvelable.

Parallèlement à la demande par le salarié du visa long séjour auprès du consulat (le cas échéant), l'entreprise française d'accueil dépose le dossier de demande d'APT auprès de la DDTEFP du lieu d'emploi du travailleur étranger. Après visa, la DDTEFP transmet le dossier à l'ANAEM qui informe le consulat. A son entrée en France, le salarié doit satisfaire au contrôle médical de l'ANAEM, à l'issue duquel il peut retirer son APT et son titre de séjour le cas échéant. Le bénéficiaire de l'APT n'est pas autorisé à changer d'employeur en France.

→ Conseils pratiques

Lorsque vous arrivez en France, contactez la Préfecture ou la sous-préfecture de votre arrondissement, la Mairie de votre domicile ou le commissariat de police le plus proche de votre domicile.

Par ailleurs, si vous devez faire traduire des documents officiels, vous pouvez vous adresser aux traducteurs officiels dont la liste est établie par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

1.2 - Les représentations diplomatiques, les organismes consulaires et les instituts culturels étrangers

Tout expatrié a besoin un jour – à titre professionnel ou personnel – de se rapprocher de ses compatriotes.

Terre cosmopolite et d'accueil, les Bouches-du-Rhône comptent près de 62 représentations diplomatiques et 6 chambres de commerce étrangères ou franco étrangères (voir notre carnet d'adresses) :

- Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Arménienne,
- Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Britannique,
- Chambre de Commerce Franco-Libanaise,
- Chambre de Commerce Franco-Turque,
- Chambre de Commerce Italienne,
- Chambre de Commerce Suisse.

On note également la présence de deux structures à vocation économique : le Club d'Affaires Franco-Allemand de Provence et le GISEP (Groupement des Intérêts Scandinaves en Provence).

Le Club d’Affaires Franco-Allemand de Provence est le relais régional de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d’Industrie de Paris. Cet organisme se propose de favoriser et de promouvoir les relations d’affaires entre l’Allemagne et le Sud de la France et, plus globalement, entre l’Europe du Nord et le bassin méditerranéen.

Le Groupement des Intérêts Scandinaves en Provence (GISEP) est une Association loi 1901 qui regroupe l’ensemble des dirigeants des entreprises ou organisations ayant des liens avec la scandinavie implantées en Provence. Le GISEP a pour but de favoriser le développement des relations entre la France, la Suède, le Danemark et la Norvège au niveau économique mais également sur le plan social, culturel, artistique et scientifique.

Par ailleurs, un grand nombre d’Associations et instituts culturels étrangers sont installés en Provence, parmi lesquels le British American Institute, la Maison de Tübingen, La Noria (Association culturelle franco-espagnole), l’Association Dante Alighieri...

Ces organismes ont en commun leur volonté de faire connaître la langue et la culture de leur pays (notamment par des cours de langue) et d’être des lieux de dialogue et d’échange. De quoi chasser le « mal du pays »...

(Voir notre carnet d’adresses)

1.3 - Le Logement

Le marché de l’immobilier dans les Bouches-du-Rhône¹

Dans les Bouches-du-Rhône, l’immobilier a connu une période de flambée des prix au début des années 2000. Cependant, L’euphorie des dernières années fait désormais partie du passé. Sans parler de baisse des prix, on assiste toutefois à un ralentissement du rythme de la hausse et une stabilisation du marché.

Si l’offre immobilière a connu parfois des « délires haussiers » dans certains secteurs - à l’achat comme à la location - on peut toutefois parler, pour la ville de Marseille, d’un effet de « rattrapage ».

En effet, le marché immobilier phocéén a été, pendant des années, atypique et la ville a désormais comblé l’écart qui la séparait des grandes métropoles françaises.

Peut-on dire que les évolutions urbanistiques que Marseille – mais aussi Aix-en-Provence - connaissent depuis plusieurs années sont la cause de la spirale haussière que nous avons connue ?

Il est difficile d’établir une relation de cause à effet mais il est certain que, dans ce contexte dynamisant, plusieurs opérations immobilières ont vu le jour.

Réhabilitation d’appartements anciens, avec le programme Marseille République, dans le périmètre d’Euroméditerranée (Marseille 2ème), ou construction de nouveaux logements près des ZAC de la Capelette (Marseille 10ème) ou de Sainte Marthe (Marseille 14ème) : les opérations d’aménagement induisent de la production de logements.

A Aix-en-Provence, l’opération « Sextius Mirabeau » connaît un franc succès et a permis la mise sur le marché de logements neufs destinés à la fois aux résidents et aux investisseurs.

¹ Sources : La Provence Immobilier (mars 2007) - Century 21 (statistiques 2006)
Site Internet www.explorimmo.com (avril 2007) - Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole / AGAM (Agence d’Urbanisme de l’Agglomération de Marseille) - Programme Local de l’Habitat 2006-2011 - Communauté du Pays d’Aix (statistiques 2006)

A côté des deux plus importantes agglomérations de l'Aire métropolitaine d'Aix-Marseille, Salon-de-Provence tire son épingle du jeu, avec une offre assez large de plusieurs centaines de logements. Le site est attractif : nombreuses voies d'accès, environnement préservé, prix plus raisonnables que chez ses voisines Aix ou Marseille et importantes disponibilités foncières.

Cependant, malgré la bonne santé affichée du marché de l'immobilier neuf, force est de constater que l'offre reste insuffisante, notamment dans les communes situées à l'Est de Marseille (Aubagne, Cassis, Gémenos, La Ciotat). Dans ce secteur, le marché reste particulièrement tendu et il n'existe pas d'opération d'envergure de production ou de réhabilitation de biens immobiliers.

Le département connaît, depuis une dizaine d'années, une réelle mutation avec l'installation de nouveaux habitants, l'implantation de nouvelles entreprises et de sièges sociaux et le développement du tourisme de loisirs.

Dans ce contexte de croissance démographique, le Programme Local de l'Habitat 2006-2011 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole s'est donné pour objectif la construction de 36 000 logements sur la durée du Plan Local de l'Habitat, ainsi répartis :

- Bassin de vie Ouest (Carry-le-Rouet, Ensues-La-Redonne, Châteauneuf-les-Martigues, Gignac-la-Nerthe, Marignane, Le Rove, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins) : 500 logements par an, dont 100 sociaux ;
- Bassin de vie Centre (Allauch, Marseille, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons) : 5 000 logements par an, dont 1 000 sociaux ;
- Bassin de vie Est (Cassis, Carnoux-en-Provence, Ceyreste, La Ciotat, Gémenos, Roquefort-La-Bédoule) : 500 logements par an, dont 100 sociaux.

Dans la Communauté du Pays d'Aix, plusieurs programmes locatifs sociaux doivent être livrés entre 2007 et 2010 :

- Aix-en-Provence : 399 logements dont 81 sur la Duranne,
- Bouc-Bel-Air : 188 logements,
- Coudoux : 27 logements,
- Eguilles : 25 logements,
- Les Pennes Mirabeau : 113 logements,
- Calas : 96 logements.

Par ailleurs, le PLH a fixé un objectif annuel de production de 2 100 logements par an (accession, locatif, privé, public).

L'enjeu est de taille car il s'agit, en renforçant la diversité de l'offre immobilière – via la mise en place de programmes neufs et la requalification du parc de logements existants – de répondre aux besoins de logement de toutes les catégories de population.

→ Conseils pratiques

La presse quotidienne consacre chaque jour une ou plusieurs pages aux annonces immobilières et les professionnels du secteur, rassemblés autour de la Fédération Nationale des Agents Immobiliers (FNAIM), sont à même d'aider efficacement les néo-provençaux dans la recherche de leur logement.

Par ailleurs, de nombreux sites Internet publient gratuitement des comparatifs de prix par villes et des lettres de conjoncture, qui peuvent s'avérer très utiles lors d'une réflexion immobilière.

(Voir notre carnet d'adresses)

I.4. La Santé

La Sécurité Sociale en France

Créée en 1945, la Sécurité Sociale est placée sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité au niveau national et sous la tutelle des Directions Régionales des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) au niveau régional.

Le système français de soins de santé a été érigé sur des principes de libéralisme, d'universalité et de solidarité. Ainsi, tous les résidents sont couverts au travers d'un financement socialisé, l'assuré peut consulter le praticien de son choix et les frais médicaux sont remboursés suivant des barèmes préétablis. Il est conseillé de souscrire une mutuelle privée qui viendra en complément des remboursements effectués par la sécurité sociale.

Le régime général, qui couvre environ 80 % de la population, est organisé en quatre branches :

- La branche maladie, maternité, invalidité et décès,
- La branche accidents du travail et maladies professionnelles,
- La branche vieillesse et veuvage,
- La branche famille.

Les étrangers qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur la protection sociale en France peuvent s'adresser au Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS). Cet organisme peut également effectuer, à la demande des caisses de sécurité sociale, la traduction en langue française de correspondances ou documents juridiques, médicaux et administratifs nécessaires au traitement de leurs dossiers. (Voir notre carnet d'adresses)

Pour une première immatriculation à la sécurité sociale, il convient de s'adresser au Centre d'Assurance Maladie le plus proche de votre domicile.

La Santé dans les Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône dispose d'équipements médicaux conséquents. En témoignent les investissements de l'AP-HM (Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille) : EN 2003, 20 millions d'euros ont été consacrés à l'acquisition d'équipements de haute technologie, dont un TEP Scan TDM (tomographe à émission de positons, couplé à un tomographe) – troisième de ce type installé en France. Le Conseil Général subventionne d'une manière active les hôpitaux et veille à la modernisation constante du matériel.

La capacité d'accueil des établissements est élevée, avec un potentiel de 15 558 lits d'hôpitaux au 01/01/2005 - secteurs public et privé confondus. (Voir dans notre carnet d'adresses les coordonnées des principaux centres hospitaliers publics du département).

Par ailleurs, toutes les spécialités médicales et paramédicales sont largement représentées. Au 01/01/2005, on dénombre ainsi :

- 3 985 médecins généralistes
- 4 803 médecins spécialistes
- 2 649 pharmaciens
- 1 721 chirurgiens-dentistes
- 2 889 masseurs-kinésithérapeutes
- 18 476 infirmiers
- 622 sages-femmes
- 830 orthophonistes
- 163 orthoptistes

Les Bouches-du-Rhône sont réellement privilégiées pour la densité de médecins par habitants : 148 généralistes pour 100 000 habitants au 01/01/2005 dans le Département contre 112 pour 100 000 habitants en France . Le nombre de médecins spécialistes rapporté à la population dans les Bouches-du-Rhône (149 pour 100 000 habitants) est également très nettement supérieur à la moyenne française (87 pour 100 000 habitants).

1.5. La Cellule Mobilité de Provence Promotion

Afin de faciliter l'installation en Provence des familles des salariés mutés ou d'expatriés, Provence Promotion a mis en place une Cellule Mobilité.

Provence Promotion souhaite se positionner, en accord avec l'entreprise qui souhaite s'installer dans les Bouches-du-Rhône, comme « intelligence coordinatrice » entre les salariés, leurs familles et ses partenaires afin de :

- Les informer sur la vie en Provence (économie, informations pratiques, géographiques, culturelles...),
- Identifier les besoins (recherche d'une résidence provisoire ou d'un logement, inscription des enfants à la crèche, à l'école, au collège ou à l'université, aide à la recherche d'emploi pour le conjoint...),
- Mettre en relation chaque collaborateur vers l'interlocuteur adapté (administrations, sociétés de relocation, cabinet de recrutement, structures associatives, service petite enfance de la Mairie, groupements économiques et/ou culturels...).

Dans le cadre de sa Cellule Mobilité, l'Association Provence Promotion est amenée à travailler avec des sociétés de relocation, spécialisées dans le conseil et l'assistance à la mobilité géographique et proposant des services à la carte aux nouveaux arrivants dans le département, parmi lesquels :

- Accueil : Accueil à l'aéroport, approche immobilière et géographique, circuit touristique...
- Aide au logement : de la sélection du logement à la validation du bail ou à la signature de la promesse de vente en passant par les visites accompagnées.
- Aide à l'expertise immobilière et à la vente ou à la location de l'ancien logement.
- Aide à l'installation : Présence à l'état des lieux, souscription des contrats (téléphone, assurances, eau, gaz...) suivi des travaux, si nécessaire...
- Aide administrative : pour l'obtention de la carte de séjour et de travail, l'ouverture d'un compte bancaire, la validation d'un permis de conduire étranger...)
- Aide à la recherche d'emploi pour le conjoint
- Aide pour une bonne adaptation : recherche d'écoles, clubs de loisirs, associations...
- Aide au départ : résiliation des baux, état des lieux.

² INSEE PACA – Données économiques et sociales 2007

³ INSEE PACA – Données économiques et sociales 2007

⁴ INSEE PACA – Données économiques et sociales 2007

Par ailleurs, le réseau A.V.F (Accueil des Villes Françaises) dispose de plusieurs lieux d'accueil dans les Bouches-du-Rhône où les nouveaux venus peuvent obtenir des informations pratiques, des conseils, des adresses utiles...

L'Association Marseille Accueil informe sur les ressources de la ville (logements, écoles, associations sportives...) et organise de nombreuses activités toute l'année.

Pour les internautes, le réseau Peuplade propose, en quelques clics, des loisirs sportifs ou culturels, des rencontres autour d'un brunch ou d'un apéritif, des échanges de services et d'entraide... En bref, Peuplade crée du lien social.

Last but not least, « Cities Marseille Provence Métropole » et « Cities Marseille » sont deux portails Internet qui apportent des solutions aux tracas du quotidien et livrent de bonnes adresses pour les loisirs.

Pour avoir davantage d'informations sur les sociétés, les associations et/ou les sites Internet qui peuvent vous faciliter la vie, voir notre carnet d'adresses.





2. LA SCOLARITE EN PROVENCE : DE LA CRECHE A L'UNIVERSITE

2.1. Le système éducatif français

L'enseignement en France est du ressort du Gouvernement. Au sein de ce gouvernement, le Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie est responsable de la politique éducative.

L'Etat définit les programmes d'enseignement, recrute, forme le personnel, crée et attribue les postes d'enseignants et de personnels administratifs, fixe le statut et les règles de fonctionnement des établissements et arrête les dates des vacances scolaires dans chacune des trois zones de la France métropolitaine.

Par ailleurs, les collectivités territoriales ont également un certain nombre de pouvoirs et de responsabilités :

- Les régions, gérées par un Conseil Régional élu sont responsables de la construction et de l'entretien des lycées (enseignement secondaire supérieur),
- Les départements, représentés par une assemblée élue – Le Conseil Général – ont reçu les mêmes compétences pour les collèges (enseignement secondaire inférieur),
- Les Communes gèrent les écoles primaires (maternelles et élémentaires).

Dans l'Enseignement supérieur, les Universités bénéficient d'une autonomie administrative, financière, pédagogique et scientifique.

L'Education est la première priorité nationale et les principes de base de l'enseignement sont : gratuité et laïcité.

La scolarité est gratuite et obligatoire de 6 à 16 ans et l'enseignement public, qui scolarise 80 % des élèves est laïque, c'est-à-dire qu'il ne professe aucune religion.

Au nom de la liberté de l'enseignement, il existe également un enseignement privé, constitué en majorité d'établissements catholiques ayant passé contrat avec l'Etat (soumis au contrôle de l'Etat et qui se doivent de respecter les horaires et les programmes applicables dans l'enseignement public).

Dans l'enseignement privé, les familles doivent acquitter des frais de scolarité, variables selon les établissements. Ce secteur scolarise environ 17 % des élèves (de la maternelle à la Terminale).

2.2. De la crèche au lycée

Plusieurs modes de garde existent pour les enfants en âge périscolaire. Malgré une baisse du nombre de places en crèche dans le département, le taux d'équipement

reste élevé et supérieur au taux national (149 pour mille pour les Bouches-du-Rhône contre 106 pour mille seulement pour la France entière).

Ainsi, au 01/01/2005, on dénombre dans le département ⁵ :

- 2 957 places en crèches collectives,
- 1 268 places en haltes garderies,
- 795 places en garderies et jardins d'enfants
- 3 109 enfants inscrits dans des crèches familiales.

Plusieurs crèches viennent d'ouvrir leurs portes récemment :

- A Aix-en-Provence : crèche associative de 35 berceaux à Celony ;
- A Marseille, dans la Zone Franche Urbaine du Canet (14^{ème} arrondissement), une crèche inter-entreprises d'une capacité de 40 berceaux ;
- A Saint-Martin-de-Crau : crèche associative de 40 places et halte garderie de 20 berceaux avec possibilité d'extension ;
- A La Ciotat : Crèche multi-accueil de 72 places dans la ZI Athélia IV à La Ciotat ;
- Crèche inter-entreprises de 40 berceaux dans la Zone France Urbaine de Saumaty-Séon ;
- Crèche inter-entreprises à La Joliette (Marseille 2^{ème}).

D'autres structures d'accueil sont en construction :

- Crèche de 60 berceaux à La Duranne (Aix-en-Provence),
- Crèche multi-accueil de 60 places à Allauch.

Le département est également bien doté en établissements scolaires, de la maternelle jusqu'à l'entrée à l'Université. L'offre de formation initiale s'est particulièrement développée ces dernières années, pour répondre aux besoins des mouvements de la population.

Les Bouches-du-Rhône disposent de ⁶ :

- 573 maternelles,
- 710 écoles primaires et établissements d'enseignement spécialisé,
- 187 collèges,
- 83 lycées d'enseignement professionnel,
- 92 lycées d'enseignement général.

→ Conseils pratiques

Pour tous renseignements concernant les modes de garde des enfants en âge périscolaire, s'adresser au service de la petite enfance de la Mairie de votre domicile. Certaines communes ont mis en ligne sur leur site Internet la liste des crèches collectives municipales et autres structures d'accueil de la petite enfance (halte garderies, centres aérés...)

Pour tous renseignements sur les écoles maternelles et primaires, s'adresser à la Mairie de votre domicile. Pour obtenir la liste des établissements d'enseignement secondaire, contacter le Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille. (Voir notre carnet d'adresses).

⁵ DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales) / FINESS (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux)

⁶ Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la recherche – Données 2005-2006 (enseignement public et privé confondus)

2.3. L'enseignement supérieur

L'Académie d'Aix-Marseille, qui couvre la totalité du département, offre avec 3 universités et 12 grandes écoles, un éventail complet de formations supérieures.

Pour l'année 2005, on dénombre, dans les Bouches-du-Rhône, 89 616 étudiants ainsi répartis ⁷ :

<i>Etablissements</i>	<i>Effectifs</i>
Universités	61 007
Dont écoles d'ingénieur	908
Ecoles d'ingénieurs (hors université)	1 364
Instituts universitaires de technologie (IUT)	3 335
Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)	3 023
Etablissements universitaires privés	80
Formations comptables	243
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	3 724
Ecoles juridiques et administratives	116
Ecoles paramédicales et sociales	3 058
Ecoles supérieures des arts et de la culture	1 158
Autres écoles	1 902
Classes préparatoires aux grandes écoles	2 818
Sections de techniciens supérieurs (STS)	7 788

Les formations Baccalauréat + 2

D'une durée de 2 ans et sanctionnés par un examen final, plus de 60 Brevets de Techniciens Supérieurs (B.T.S.) sont proposés aux candidats provençaux dans les disciplines suivantes ⁸ :

- Agriculture,
- Arts appliqués,
- Assurance, banque, immobilier,
- Bureautique, secrétariat,
- Information, communication,
- Informatique,
- Comptabilité et gestion,
- Hygiène – Sécurité,
- Logistique et Transport,
- Commerce et distribution,
- Santé – Social,
- Tourisme – Hôtellerie,
- Automobile,
- Bâtiment – Travaux Publics,
- Matériaux,
- Chimie – Physique – Bio-industries,
- Electronique – Electrotechnique,
- Mécanique et automatismes,
- Fonctions industrielles polyvalentes.

⁷ Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

⁸ Onisep Aix-Marseille

Les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.) dispensent en 2 années d'études supérieures après le baccalauréat une formation spécialisée dans les spécialités suivantes :

- Carrières sociales,
- Gestion logistique et transport,
- Techniques de commercialisation,
- Gestion des entreprises et des administrations,
- Information et communication,
- Informatique,
- Gestion administrative et commerciale,
- Hygiène – Sécurité – Environnement,
- Génie biologique,
- Services et réseaux de communication,
- Génie électrique et informatique industrielle,
- Génie des télécommunications et des réseaux,
- Chimie,
- Génie chimique – Génie des procédés,
- Génie du conditionnement et de l'emballage,
- Génie mécanique et productique,
- Génie thermique et énergie,
- Mesures physiques.

Plus de 25 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) sont proposés dans l'Académie d'Aix-Marseille.

Les classes préparatoires aux grandes écoles

L'enseignement des principales classes préparatoires aux grandes écoles est présent sur notre département :

- Classes préparatoires littéraires préparant aux concours des Ecoles Normales Supérieures (ENS) Ulm-Sèvres et ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon au Lycée Paul Cézanne à Aix-en-Provence et au Lycée Thiers à Marseille,
- Classe préparatoire à Saint-Cyr Lettres au Lycée Militaire d'Aix-en-Provence,
- Classes préparatoires en biologie, chimie-physique, sciences de la terre, écoles nationales de vétérinaires au Lycée Thiers à Marseille,
- Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur (MPSI) au Lycée Paul Cézanne et au Lycée Militaire d'Aix-en-Provence, au Lycée Thiers et au Lycée Notre Dame de Sion à Marseille,
- Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur (PCSI) au Lycée Paul Cézanne, au Lycée Vauvenargues et au Lycée Militaire à Aix-en-Provence, au Lycée Thiers à Marseille et au Lycée de l'Empéri à Salon-de-Provence,
- Physique, Technologie, Sciences de l'Ingénieur (PTSI) au Lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence et au Lycée Jean Perrin à Marseille,
- Classes préparatoires aux Hautes Etudes Commerciales (HEC) au Lycée Cézanne à Aix-en-Provence, au Lycée Saint Charles, au Lycée Thiers et au Lycée Jean Perrin à Marseille,
- Classes préparatoires technologiques et sciences industrielles (TSI) préparant aux concours de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers et de l'Ecole Supérieure de Cachan au Lycée polyvalent Antonin Artaud à Marseille.

Les écoles de formation supérieure

• *Euromed Marseille Ecole de Management (Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence)* est implantée sur le campus de Luminy et propose les programmes suivants (visés par l'Education Nationale) :

- *Programme CeseMed (programme Bachelor)* : entrée par le concours Sésame : Forme les futurs cadres et dirigeants au management international en 4 ans d'études, dont 2 à l'étranger (possibilité de double diplôme). Le diplôme délivré à l'issue de cette formation est le Bachelor in International Business, avec possibilité de continuer vers un bac+5 (Master of International Business, M.Sc. Spécialisé ou (sous conditions) au programme ESC Grande école).
- *Programme Management Financier (programme Bachelor)* : Formation de 3 ans en gestion et techniques financières, marketing négociation et management des organisations. Le diplôme délivré à la fin du cursus est un Bachelor in Finance and Banking, qui donne accès aux Masters.
- *ESC – Programme Grande Ecole* : Propose un Master of Sciences in management (Bac + 5) en formation initiale accessible soit après deux ans de classes préparatoires (concours Ecricome) ou en admission parallèle après un bac+2 ou un bac+3/4 (concours Tremplin).
- *Programme M.Sc. et Mastère spécialisé* : programme sur un an ou deux ans permettant de se spécialiser dans différents secteurs : finance, audit, immobilier, urbanisme, événementiel, management des entreprises de médias, management des activités sportives, marketing service et logistique-maritime.
- *Formation continue* : des programmes diplômants (inter et intra-entreprises) en formation continue.
- *Programme de l'EGC* : les EGC (Ecole de Gestion et de Commerce) de Bastia, Avignon et Marseille se sont rapprochées et travaillent en collaboration avec Euromed Marseille.

Les écoles d'ingénieurs

Formation généraliste :

• *L'Ecole Centrale Marseille* est issue du regroupement de quatre Ecoles Nationales Supérieures à Marseille (ENSPM , ENSSPICAM , ESM2 , ESIM). L'école dispense une formation d'ingénieur généraliste, ancrée dans le monde de l'entreprise et de la recherche et nourrie d'une forte culture internationale.

Armée :

• *Ecole de l'Air de Salon-de-Provence* : Forme des ingénieurs dans trois spécialités : Corps des mécaniciens de l'Air, Corps des Officiers de l'Air et Corps des Officiers des bases de l'Air.

Chimie – Biologie :

• *ESIL Biotechnologie (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy à Marseille)* : Forme des ingénieurs en génie biologique et Microbiologie appliquée.

Physique – Energie :

• *EPUM (Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille)* : Forme des ingénieurs diplômés en Mécanique-Energétique.

Génie industriel mécanique :

• *ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers)* à Aix-en-Provence : Forme des ingénieurs généralistes.

• *ESIL Matériaux (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy à Marseille)* : Forme des ingénieurs spécialistes des solutions de traitements des surfaces et des mises en forme des matériaux les plus innovantes.

Electronique Informatique :

• *Centre microélectronique de Provence Georges Charpak à Gardanne* : Forme des ingénieurs en micro-électronique.

• *ESIL Biomédical (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy à Marseille)* : Forme des ingénieurs en génie biomédical.

• *ESIL Informatique (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy à Marseille)* : Forme des ingénieurs en ingénierie informatique.

• *EPUM (Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille)* : Forme des ingénieurs diplômés en micro-électronique et télécommunications.

Les trois universités

Aix-Marseille I - Université de Provence :

- Enseignement de lettres et de sciences humaines à Aix-en-Provence,
- Enseignement de sciences sur les sites de Marseille (Saint-Charles, Saint-Jérôme, Château-Gombert et Luminy) et d'Aubagne.

Aix-Marseille II – Université de la Méditerranée :

- Santé, médecine, pharmacie, odontologie à Marseille, sur les sites de la Timone et Nord,
- Sciences à Marseille, sur les sites de Luminy et Château-Gombert,
- Sciences économiques à Aix-en-Provence et Marseille,
- Sport à Marseille, sur le site de Luminy,
- Ecole de Journalisme et Communication à Marseille,
- IUT à Aix avec une antenne à Marseille.

Aix-Marseille III – Université Paul Cézanne :

- Droit à Aix-en-Provence, Marseille et Arles,
- Sciences économiques à Aix-en-Provence,
- Sciences à Marseille sur le site de Saint-Jérôme avec deux antennes à Aix-en-Provence et sur le site de l'Arbois,
- IUT à Marseille avec une antenne à Salon-de-Provence,
- Institut de Droit des Affaires,
- Institut d'Etudes Politiques,
- Institut de Sciences Pénales et de Criminologie,
- Institut d'Aménagement Régional,
- Institut d'Administration des Entreprises,

Les Ecoles d'Art

- *Ecole d'Architecture* à Marseille-Luminy,
- *Ecole Nationale de la Photographie* à Arles,
- *Ecole Supérieure d'Art* à Aix-en-Provence,
- *Supinfocom (Ecole Multimédia)* à Arles.

2.4. L'enseignement international - de la maternelle à l'université

Il existe, dans le département des Bouches-du-Rhône, plusieurs établissements qui proposent des « Sections internationales » pouvant accueillir des élèves étrangers et faciliter leur insertion dans le système scolaire français.

Une partie des cours est dispensée dans une langue étrangère et les enfants non-francophones ont la possibilité d'apprendre le français en suivant des cours de FLE (Français Langue Etrangère).

Dans l'enseignement secondaire, les établissements à sections internationales permettent la délivrance simultanée de deux diplômes, l'un français – le Baccalauréat – l'autre étranger (l'Abitur allemand, par exemple).

Ecoles maternelles et primaires

- *l'Ecole Privée Internationale de Méditerranée (EPIM)* : Ecole privée laïque hors contrat avec l'Etat, l'EPIM accueille des enfants de 3 à 6 ans et propose un enseignement bilingue français / anglais. Cet établissement s'appuie sur l'International Baccalaureate Primary Years Programme, reconnu par l'UNESCO.
- *Le CIPEC (Centre International Privé pour l'Education & la Culture)* à Luynes : Situé dans la campagne aixoise, le CIPEC est un établissement privé hors contrat avec l'Etat proposant un enseignement international, de la maternelle au Cours Moyen 2e année. Le concept de base de l'enseignement de l'Ecole est fondé sur le bilinguisme français-anglais. Pour les élèves étrangers non anglophones, il existe la possibilité de suivre un enseignement, à partir du Cours Élémentaire 1er année, dans leur langue maternelle (allemand, espagnol, italien) avec des enseignants natifs du pays d'origine. Les élèves peuvent passer les diplômes français (brevet et baccalauréat) ou suivre les programmes anglo-saxons pour préparer les examens britanniques et américains.
- *Euro Pi Pole* à Aix-en-Provence et à Cabriès : Ecole privée laïque hors contrat avec l'Etat, Euro Pi Pole propose un enseignement bilingue français / allemand et français / anglais pour les classes de maternelle et primaire.

Collèges et lycées

- *Collège Mignet* à Aix-en-Provence : Propose une section internationale (bilingue anglais / français) de la sixième à la troisième. Ces classes sont réservées à des enfants de langue maternelle anglaise ou parfaitement bilingues. Les tests d'admission se font en mai (pour les familles résidant en France) ou en septembre (pour les nouveaux arrivants).
- *IBS (International Bilingual School of Provence)* à Luynes : Enseignement bilingue français / anglais de la sixième à la terminale. Les élèves peuvent passer le brevet et le baccalauréat français ou choisir de préparer des examens britanniques ou américains. Cet établissement est certifié par la « University of Cambridge » et la « IB World School » comme centre d'examen.
- *Lycée Marseilleveyre* à Marseille : Ce lycée d'Etat propose des classes internationales avec option Italien ou Espagnol. L'enseignement dispensé dans cet établissement permet la délivrance d'un Baccalauréat option « International ».
- *Ecole internationale secondaire privée bilingue Val Saint André* à Aix-en-Provence : propose des sections bilingue anglais et donne la possibilité aux élèves de préparer en même temps le Brevet des collèges ou le Baccalauréat et les examens de Cambridge (First Certificate in English et Certificate of Proficiency in English).

• *Lycée Georges Duby* à Aix-en-Provence : Ce lycée public bénéficie d'une « Section internationale » anglaise (label accordé par le Ministère de l'Éducation Nationale). L'enseignement dispensé permet également la délivrance simultanée des baccalauréats français et allemand (Abitur).

• *Ecole Internationale* de Manosque : Située près du site d'Iter, cette école publique ouvrira ses portes en septembre 2009 et pourra accueillir jusqu'à 1400 élèves, de la petite enfance au lycée. L'établissement sera ouvert aux enfants dont les parents travaillent pour le projet Iter mais également aux enfants du territoire. L'enseignement bilingue pourra se faire en chinois, anglais, français, allemand, hindi, italien, japonais, coréen, portugais, russe et espagnol. A l'issue du cursus secondaire, les élèves pourront passer l'OIB (Option Internationale du Baccalauréat) ou l'AbiBac (examen qui permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de son équivalent allemand, l'Abitur).

Par ailleurs – Europe et internationalisation oblige – un nombre croissant d'écoles propose des cours d'initiation à l'anglais (pour les petites classes), des activités multilingues, ou encore des classes européennes :

Ecoles maternelles et primaires

• *Ecole privée Saint-Etienne* à Arles : propose des activités multilingues à partir de la maternelle (provençal, anglais, espagnol et italien) et l'apprentissage de l'anglais à partir du primaire.

• *Ecole, Collège et Lycée Chevreul Blancarde* à Marseille : Ecole privée sous contrat d'association avec l'Etat. Propose une initiation à l'anglais à partir du CMI (Cours Moyen 1^{ère} année).

• *Ecole Privée Protestante Nouvelle Alliance* à Aix-en-Provence : Accueille des enfants, de la maternelle au primaire. Propose un enseignement bilingue français / anglais.

• *Ecole, Collège et Lycée Sainte Catherine de Sienne* à Aix-en-Provence : Propose un atelier d'initiation à l'anglais dès la maternelle et une heure de cours par semaine avec un professeur anglophone en primaire.

Collèges et lycées

• *Ecole, Collège et Lycée Sainte Catherine de Sienne* à Aix-en-Provence : Classes bilingues (anglais) de la 6^{ème} à la 3^{ème} et classes européennes à partir de la seconde.

• *Ecole Privée Protestante Nouvelle Alliance* à Aix-en-Provence : Accueille des enfants, de la maternelle au collège. Propose un enseignement bilingue français / anglais.

• *Ecole, Collège et Lycée Chevreul Blancarde* à Marseille : Ecole privée sous contrat d'association avec l'Etat. Propose une section européenne à partir de la 6^{ème} (apprentissage de l'allemand ou l'espagnol, en plus de l'anglais). L'enseignement dispensé dans cet établissement permet la délivrance d'un Baccalauréat option « Européenne ».

• *Collège privé Saint-Charles* à Arles : Ce collège privé propose des sections européennes (anglais) de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

• *Collège catholique privé Cluny* à Marseille : Propose des sections européennes (anglais et allemands) pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Etablissements d'enseignement supérieur relevant de pays étrangers

Plusieurs établissements d'enseignement supérieur relevant de pays étrangers proposent un enseignement aux étudiants étrangers souhaitant poursuivre une partie de leurs études en France :

- *California State University* à Aix-en-Provence : Institut réservé pour l'encadrement des étudiants venant des universités d'Etat de Californie, pendant leurs études à Aix-en-Provence.
- *E.P.S.S.A. (Ecole Populaire Supérieure Suédoise d'Aix)* : Ecole privée scandinave. Cet établissement propose des cours de « Français Langue Etrangère » à des stagiaires scandinaves. L'enseignement est basé sur l'oral et l'interactivité, la devise de l'école étant « Savoir prendre la parole ».
- *Institut Américain Universitaire* à Aix-en-Provence : Réservé aux étudiants américains qui font une année d'études en France.
- *American Center* à Aix-en-Provence et à Marseille : Organisme créé en 1984, l'American Center propose des cours de « Français Langue Etrangère » ainsi que des cours d'anglais dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les professeurs préparent également les élèves au TOEFL (Test of English as a Foreign Language) et au TOEIC (Test of English for International Communication)
- *I.S. (Institut Suédois)* à Aix-en-Provence : Ecole internationale de langues fondée par un organisme lié à l'Université de Stockholm, spécialisée dans l'enseignement du français aux étrangers.
- *I.E.F.E.E. (Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers)* à Aix-en-Provence : Enseignement de langue et littérature françaises, de civilisation française, provençale et européenne pour les étudiants étrangers.

→ Conseils pratiques

Le CROUS (Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires) est chargé d'organiser l'accueil et le séjour en France des étudiants étrangers boursiers du gouvernement français, de gouvernements étrangers ou d'organismes internationaux.

Dans l'Académie d'Aix-Marseille, deux antennes du CROUS, à Aix-en-Provence et à Marseille, sont à la disposition des étudiants étrangers pour tout renseignement sur leurs études en France.

Voir notre carnet d'adresses pour avoir les coordonnées complètes des écoles et organismes précités.

Equivalence des classes par tranches d'âge, de la crèche au lycée

Age	France		Allemagne	Angleterre	Australie
0 an	Crèche	MATERNELLE	Krippe / Kinderkrippe		
1 an					
2 ans					
3 ans	Maternelle		Kindergarten	Nursery school	Jardin d'enfants
4 ans					
5 ans				Year 1	Maternelle
6 ans	CP	PRIMAIRE	Grundschule	Year 2	Year 1
7 ans	CE1			Year 3	Year 2
8 ans	CE2			Year 4	Year 3
9 ans	CMI			Year 5	Year 4
10 ans	CM2			Year 6	Year 5
11 ans	Sixième	COLLÈGE	Hauptschule/ Realschule Gymnasium	Year 7	Year 6
12 ans	Cinquième			Year 8	Year 7
13 ans	Quatrième			Year 9	Year 8
14 ans	Troisième			Year 10	Year 9
15 ans	Seconde	LYCÉE	Gymnasium ABITUR	Year 11	Year 10 School certificate
16 ans	Première			Year 12	Year 11
17 ans	Terminale BAC			Year 13 A Level	Year 12 Senior secondary certificate
18 ans					

Equivalence des classes par tranches d'âge, de la crèche au lycée

	Age	Espagne	Italie	japon	Pologne
MATERNELLE	0 an	Educación infantil 1° ciclo	Asilo nido		
	1 an				
	2 ans				
	3 ans	Educación infantil 2° ciclo	Scuola Materna	Kindergarten	
	4 ans				
	5 ans				
PRIMAIRE	6 ans	Educación primaria 1° ciclo	Prima Elementare	Elementary School	Education primaire Swiadectwo Ukonczenia Szkoly Podstawowej (certificat de fin d'études primaires)
	7 ans		Seconda Elementare		
	8 ans	Educación primaria 2° ciclo	Terza Elementare		
	9 ans		Quarta Elementare		
	10 ans		Quinta Elementare		
COLLÈGE	11 ans		Prima Media	Junior High School	
	12 ans	1° ciclo 1° curso	Seconda Media		
	13 ans	1° ciclo 2° curso	Terza Media		
	14 ans	2° ciclo 1° curso	Prima Liceo		
LYCÉE	15 ans	2° ciclo 2° curso	Seconda Liceo	High School	Lyceum S.D. / S.U.L.
	16 ans	Bachillerato	Terza Liceo		
	17 ans	Bachillerato	Quarta Liceo		Diplom Magistra (5 ans)
	18 ans		Quinta Liceo Esame di maturita		

Equivalence des classes par tranches d'âge, de la crèche au lycée

Age	France		Québec	Suède	USA
0 an	Crèche	MATERNELLE	Maternelle	Day nursery	Nursery
1 an					
2 ans					
3 ans	Maternelle			Kindergarten	Kindergarten
4 ans					
5 ans					
6 ans	CP	PRIMAIRE	Primaire (1 ^{ère} année)		1st grade
7 ans	CE1		2 ^{ème} année	1st grade	2nd grade
8 ans	CE2		3 ^{ème} année	2nd grade	3rd grade
9 ans	CMI		4 ^{ème} année	3rd grade	4th grade
10 ans	CM2		5 ^{ème} année	4th grade	5th grade
11 ans	Sixième	COLLÈGE	6 ^{ème} année	5th grade	6th grade
12 ans	Cinquième		Secondaire 1	6th grade	7th grade
13 ans	Quatrième		Secondaire 2	7th grade	8th grade
14 ans	Troisième		Secondaire 3	8th grade	9th grade
15 ans	Seconde	LYCÉE	Secondaire 4	9th grade	10th grade
16 ans	Première		Secondaire 5 DES ¹⁴	1st grade Gymnasium	11th grade
17 ans	Terminale BAC		CEGEP ¹⁵ (2 ans) DEC ¹⁶ pré-universitaire	2nd grade Gymnasium	12th grade
18 ans				3rd grade Gymnasium	

¹⁴ - DES : Diplôme d'Etudes Secondaires

¹⁵ - CEGEP : Collège d'Enseignement Général et Professionnel

¹⁶ - DEC : Diplôme d'Etudes Collégiales

3- LES TRANSPORTS EN PROVENCE



3.1. Les infrastructures de transport en Provence

Idéalement située au cœur de l'Arc Méditerranéen, la Provence bénéficie d'un véritable ensemble multimodal rassemblant :

- Les équipements et les services du port de Marseille-Fos, 1er port français de Méditerranée, 4e port européen,
- Une desserte autoroutière particulièrement dense, peu encombrée, en prise directe avec le réseau autoroutier européen,
- Une plate-forme aéroportuaire performante : l'Aéroport International de Marseille-Provence occupe le 4e rang pour le transport de passagers,
- Une liaison fluviale au gabarit européen entre le Golfe de Fos, le port fluvial d'Arles et jusqu'à Chalon-sur-Saône.

Cadres et dirigeants peuvent également se déplacer aisément grâce notamment :

- A l'Aéroport de Marseille-Provence qui propose des liaisons aériennes quotidiennes avec les principales capitales européennes et un service de navettes avec Paris (164 vols par semaine). L'Aéroport Marseille-Provence s'est doté récemment d'un terminal dédié aux compagnies « Low-cost » : le MP2.
- Au TGV, dont la ligne Méditerranée met Paris à 2 heures 56 d'Aix-en-Provence et à 3 heures de Marseille.

Voir notre carnet d'adresses

3.2. Les transports en commun à Marseille

Chaque jour, le réseau bus, métro et tramway de Marseille transporte plus de 400 000 voyageurs. Grâce à un réseau de transport en commun particulièrement dense, 95 % des marseillais se trouvent à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus ou d'une station de métro.









Cette densité se traduit par la présence de :

- 79 lignes de bus desservant les 240 km² de superficie de la ville de Marseille ainsi que les 120 km² de quatre communes environnantes : Allauch, Aubagne, Plan-de-Cuques, La Penne sur Huveaune. L'ensemble du réseau comporte et 1163 points d'arrêts. Le réseau de bus fonctionne tous les jours de 5h00 à 21h00 pour le service de jour et de 21h00 à 0h30 pour le service de nuit (Fluobus).
- 2 lignes métro. Le métro est ouvert de 5h00 à 23h00 en semaine et jusqu'à 1h00 les vendredi, samedi et dimanche et soirées exceptionnelles. Moderne et disposant d'une décoration originale dans chacune de ses stations, le métro de Marseille est sécurisé et agréable.

Infrastructures de transport dans les Bouches-du-Rhône



Mer Méditerranée

-  Autoroutes et voies express
-  Motorways and expressways
-  Routes
-  Roads
-  Lignes ferroviaires
-  Railroad lines
-  Ligne TGV
-  High Speed Train line

- 2 lignes de tramway, en service depuis juin 2007. Le tramway fonctionne tous les jours de 5h00 à 1h00. D'un design exclusif et novateur, le nouveau tramway peut transporter jusqu'à 55 000 voyageurs par jour.

La tarification est identique pour l'ensemble du réseau quel que soit le jour, l'heure ou la distance à parcourir. Un même ticket permet de voyager indifféremment en bus, en métro ou en tramway et en correspondance.

Des plans du réseau, les horaires des lignes et des informations sur les abonnements et les tarifs en vigueur sont à la disposition des usagers auprès de l'Espace Infos de la Régie des Transports de Marseille (RTM). *Voir plan du réseau page suivante et coordonnées complètes de la RTM dans notre carnet d'adresses.*

3.3. Les transports en commun à Aix-en-Provence

Le réseau « Aix en Bus » dessert le centre ville ainsi que les zones périphériques des Milles, de Luynes, Puycard et du Tholonet. Les bus fonctionnent de 6h30 à 22h30 en semaine. Le service est allégé le dimanche.

En plus des 22 lignes régulières, la Ville a mis en place des lignes scolaires réservées ainsi qu'un service de transport à la demande : Proxi Bus.

Les transports en commun d'Aix-en-Provence transportent chaque année 8 millions de voyageurs .

Des plans du réseau et les horaires des lignes sont à la disposition des usagers auprès de l'Office du Tourisme. *(Voir notre carnet d'adresses).*

3.4. Les transports inter-urbains

Les transports inter-urbains par autocar :

Les principales communes du département sont reliées entre elles par le réseau départemental Cartreize qui regroupe une centaine de lignes de cars. Plusieurs lignes du réseau se prolongent au-delà du département en direction des grandes villes de la région (Avignon, Toulon, Digne, Gap, Nice, Nîmes...). Elles s'intègrent dans un réseau régional de L.E.R. (Lignes Express Régionales).

Par ailleurs, il existe d'autres compagnies d'autobus desservant les villes du département :

- Les Autobus Aubagnais, qui desservent 11 communes autour d'Aubagne,
- Les Bus de l'Étang, qui desservent 8 communes à l'Est de l'Étang de Berre,
- Les Bus du Soleil, qui desservent 4 communes à l'Ouest de l'Étang de Berre,
- Interbus, qui dessert 3 communes du bassin minier de Gardanne,
- Ciotabus, qui dessert La Ciotat et Ceyreste,
- Les Bus de la Marcouline et les Bus de la Côte Bleue, qui desservent les communes de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

(Voir notre carnet d'adresses).

Le réseau T.E.R. PACA (Transport Express Régional)

La plupart des communes situées sur les axes ferroviaires bénéficient d'une desserte par train dans le cadre du réseau de Transport Express Régional (T.E.R.). Voir notre carnet d'adresses.

Le réseau T.E.R. c'est : 1000 km de réseau régional sur les 6 départements de la région PACA, 450 trains et 70 cars qui circulent chaque jour, plus de 100 000 voyageurs par jour, 140 points d'arrêt (un arrêt tous les 7 kilomètres environ).

Depuis décembre 2006 – et pour une durée de deux ans - la ligne TER Aix-Marseille a été remplacée par des autocars, pour cause de travaux d'aménagement et de modernisation des voies ferrées.

Plan du réseau régional de transports



Plan d'Aix-en-Bus

LES LIGNES

- 1** LA FIGUIERE - PARC RELAIS Hauts de Brunet
- 2** PONT DE L'ARC - PONT DES CORNEILLES
- 3** CENTRE AÉRÉ - JAS DE BOUFFAN Four d'Egillon - VAL ST ANDRÉ - PALETTE - LE THOLONET La Grémade
- 4** LA MAYANELLE - LES TROIS BONS DIEUX DOMAINE DU PRIGNON
- 5** ROTONDE Office de Tourisme - MOULIN DE TESTAS
- 6** HAMEAU DE MARTELLY - JAS DE BOUFFAN Marguerite VAL DE L'ARC
- 9** PARC RELAIS Hauts de Brunet - PARC RELAIS Krypton
- 10** VAL ST ANDRÉ - JAS DE BOUFFAN Ctre Commercial
- 13** LA TORSE - CELONY - COUNTRY PL Paul Rouze
- 14** GARE ROUTIERE - CELONY
- 15** ROTONDE J. d'Arc - LES MILLES Pôle d'Activités
- 16** ROTONDE J. d'Arc - LES MILLES Pôle d'Activités
- 17** ROTONDE Belges - LA DURANNE A. Fresnel EUROPOLE DE L'ARBOIS
- 18** ROTONDE J. d'Arc - LUYNES Mail LES MILLES Centre Commercial
- 19** GARE ROUTIERE - LUYNES Mail
- 20** ROTONDE V. Hugo - PUYRICARD Les Palombes
- 21** GARE ROUTIERE - ROTONDE V. Hugo - VILLAGE DU SOLEIL - COUTERON
- 23** GARE ROUTIERE - PARC RIGAUD
- 24** GARE ROUTIERE - GRAND ST JEAN Cimetière
- NB** NAVETTE BIBÉMUS
- MINI 1** CITÉ DU LIVRE - PARKING CARCASSONNE
- MINI 2** CHEVALIÈRE - BRUNET Beauvaillon - W.A. MOZART - HOPITAL TAMARIS - CUQUES
- GARE ROUTIERE - LUYNES Trois Pigeons

SERVICE Proxi BUS

Service de Transport à la demande sur réservation téléphonique

N° Vert 8 00 32 62 30

arrêt de rabattement: correspondances avec d'autres lignes urbaines

D arrêt desservi toute la journée

D arrêt desservi uniquement en heures creuses

LEGENDE

- terminus
- arrêt
- arrêts uniquement dans un seul sens
- itinéraire desservi à certains horaires
- itinéraire desservi à la demande
- arrêt de descente uniquement
- tronçon commun

Géoplanosphère sém. 2007 © N° : 03 26 76 82 30

4 - TRAVAILLER EN PROVENCE



4.1. L'emploi dans les Bouches-du-Rhône

Ce chapitre s'adresse tout particulièrement aux familles des expatriés (conjoints) qui sont à la recherche d'un emploi.

La première démarche est de s'inscrire comme demandeur d'emploi auprès de **l'Assedic (Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce)**. L'imprimé à remplir peut être demandé par téléphone ou en se rendant à l'agence Assedic la plus proche. *(Voir notre carnet d'adresses)*.

Après inscription à l'Assedic, **l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi)** propose une aide aux demandeurs d'emploi afin de les guider dans leurs recherches. *(Voir notre carnet d'adresses)*.

• L'ANPE :

- Définit avec le demandeur un Projet d'Aide Personnalisé (PAP) pour une recherche d'emploi efficace,
- Propose des offres d'emploi actualisées chaque jour (à consulter sur place ou via son site Internet),
- Apporte un appui et des services personnalisés (aide à l'élaboration d'un CV, préparation à un entretien d'embauche...).

D'autres organismes peuvent aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches :

• L'APEC (Association pour l'Emploi de Cadres)

L'APEC est à la fois le partenaire des entreprises pour le recrutement de leurs cadres et l'accompagnateur des cadres dans les diverses étapes de leur carrière (premier emploi, mobilité, évolution professionnelle).

L'APEC aide également à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

L'APEC dispose de plusieurs antennes – lieux d'accueil et d'information pour les cadres – dans les Bouches-du-Rhône. *(Voir notre carnet d'adresses)*

• PACA Mode d'Emploi

PACA Mode d'Emploi est une structure publique qui a pour vocation de proposer aux entreprises de la région PACA (ou désirant s'implanter sur ce territoire) une offre complète et « sur-mesure » de services en matière de ressources humaines.

PACA Mode d'Emploi se positionne comme une véritable interface entre les « professionnels de l'emploi » (l'AFPA¹⁷, l'ANPE, la DDTEFP / DRTEFP, les Collectivités territoriales, l'Union Européenne) et les entreprises qui envisagent une croissance significative et durable de leurs effectifs. *(Voir notre carnet d'adresses)*.

¹⁷ AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

4.2. Les Clubs, Associations et Groupements professionnels

Territoire particulièrement dynamique sur le plan socio-économique, les Bouches-du-Rhône regroupent de nombreux Clubs et Associations professionnelles dans tous les secteurs d'activités présents dans le département.

Faire bouger les choses, entreprendre, aller de l'avant, combattre l'image négative dont souffrait – il y a encore peu de temps - Marseille et sa région, tel semble être le credo et la ligne directrice de tous ces groupements. Aujourd'hui, plus personne n'en doute : Le Sud a l'esprit d'entreprise !

AGROALIMENTAIRE

• **FRIAA (Fédération Régionale des Industries Agro-alimentaires)** : La FRIAA fédère tous les acteurs du secteur agro-alimentaire en région PACA. Ses missions sont multiples : la FRIAA propose une large palette de services en matière de transfert de technologies, d'accompagnement à l'implantation sur les marchés étrangers, de ressources humaines et de formation par alternance. Par ailleurs, le service Animation & Promotion organise des colloques, des séminaires et participe à des salons professionnels ou à des missions à l'exportation sur des zones géographiques porteuses – autant d'actions visant à promouvoir et valoriser les entreprises du secteur.

CENTRES D'APPELS

• **Club des Managers de Centres Contacts** : Le Club des Managers de Centres Contacts est composé uniquement de cadres dirigeants de centres de contacts clients. La vocation du Club est de favoriser les échanges d'expériences, d'informer sur l'actualité de nouvelles technologies et la création de nouveaux centres régionaux, de promouvoir le métier au travers d'actions de communication auprès de l'éducation et des pouvoirs publics. Afin de mener à bien ses missions, le Club organise un déjeuner débat et la visite d'un Centre par trimestre ainsi que des rencontres avec d'autres clubs en France.

CHIMIE

• **UIC Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (Union des Industries Chimiques Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse)** : L'UIC est une organisation qui rassemble les professionnels de la chimie. Sa mission première est d'identifier les intérêts convergents des entreprises du secteur afin de les aider dans leur développement et de définir des actions communes. Cependant, le rôle de l'UIC ne se résume pas à cela puisque ce groupement professionnel a un rôle de représentation auprès des instances régionales et se positionne comme le porte parole de l'industrie chimique en région PACA.

MÉTALLURGIE

• **UIMM Provence (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)** : L'UIMM Provence est une communauté créée par et pour les chefs d'entreprises de la Métallurgie. Pôle d'innovations et de compétences composé de professionnels de la métallurgie, de la mécanique, de l'électricité, de l'électronique et de la micro-électronique, l'UIMM Provence participe au développement du tissu industriel régional et se veut un lieu de rencontres, d'échanges, d'information et d'action. Ainsi, les services juridiques et emploi-formation de l'UIMM Provence apportent une assistance personnalisée aux entreprises adhérentes dans toutes les étapes de leur développement.

MODE & TEXTILE

• **Chambre Syndicale de l'Habillement** : Cet organisme représente tous les secteurs de l'Habillement régional et regroupe quatre sections : la couture, les créateurs, le commerce et l'industrie. Sa mission est de défendre et représenter la profession et d'informer et conseiller ses adhérents. En outre, la Chambre Syndicale de l'Habillement joue un rôle important en matière de formation auprès des lycées et établissements d'enseignement professionnel.

• **Institut Mode Méditerranée** : L'Institut Mode Méditerranée en région PACA mène de front plusieurs missions : le soutien aux créateurs de mode régionaux, l'animation économique du secteur et une politique de communication. Ainsi, l'Institut Mode Méditerranée accompagne et conseille les jeunes créateurs, collabore avec les salons professionnels, joue un rôle d'observatoire économique et publie le Magazine de l'Espace Mode Méditerranée, semestriel destiné à présenter les professionnels du secteur.

COMMUNICATION

• **Cité de la Presse et de la Communication** : La Cité de la Presse et de la Communication regroupe cinq Associations professionnelles : le Club de la Presse Marseille Provence, l'Union des Photographes et Créateurs Méditerranée, le Club Provence Communication et, depuis janvier 2004, l'Union des Journalistes Sportifs de France. Ce regroupement de près de 1000 professionnels a pour objectif de proposer une vitrine des savoirs-faire en matière d'information et de communication, un lieu de rencontres et d'animations, de débats. Ainsi, tout au long de l'année, la Cité de la Presse et de la Communication organise des déjeuners-débats thématiques, des conférences de presse, des expositions photographiques.

• **La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée** : La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée regroupe les principaux chefs d'entreprise de la région autour du projet Euroméditerranée, Opération d'Intérêt National. Cette Association, qui compte aujourd'hui plus de 200 adhérents, a pour objectif de permettre aux dirigeants d'entreprises de s'intégrer rapidement au tissu économique et culturel marseillais et de contribuer au rayonnement de Marseille. A cette fin, la Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée propose régulièrement des réunions thématiques, des petits-déjeuners d'information, des présentations d'entreprises et organise, chaque année, la Fiesta d'Euromed qui réunit plus de mille personnes dans le cadre festif du Dock des Suds.

CRÉATION D'ENTREPRISES

• **Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence** : Première compagnie consulaire créée au monde, la CCI Marseille Provence a été fondée le 5 août 1599. Collectivité locale de l'entreprise, la CCIMP facilite les formalités, propose des outils pratiques pour les créateurs d'entreprise (étude de marché, business plan, aides au financement, formation...) afin de les accompagner et de les appuyer à chaque étape de leur processus de création.

• **Club des créateurs d'entreprises I3** : Association Loi 1901 d'aide à la création d'entreprises par le biais de conseils, cet organisme édite un bi-mensuel, « Initiatives I3 » qui traite de l'actualité économique nationale et locale et propose de nombreuses informations pratiques. Le Club est basé à Aix-en-Provence mais de nombreuses autres permanences sont tenues dans le département à Martigues, Salon-de-Provence et Marseille.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône : Institution décisionnaire et exécutive indépendante par rapport à l'Etat, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône exerce ses compétences dans divers domaines, dont la création d'entreprise. En fédérant les partenariats, le Conseil Général apporte un appui aux porteurs de projets dans toutes les étapes de la création, du montage du dossier au financement et à l'accueil et l'hébergement des jeunes entreprises.

• **PACA Entreprendre** : PACA Entreprendre est une Association de chefs d'entreprises en activité sur la région PACA qui a pour mission de soutenir et encourager l'esprit d'entreprise. 130 dirigeants ont d'ores et déjà adhéré à PACA Entreprendre et parrainent les porteurs de projets – créateurs de futures PME - en leur apportant leur soutien financier, leurs compétences, leur expérience et leurs réseaux.

ENVIRONNEMENT & ENERGIE

• **Ea-Pôle de l'Eau** : Ea est une association (loi 1901) regroupant l'ensemble des professionnels des filières de l'eau et de l'environnement, ainsi que des collectivités territoriales. Les objectifs d'Ea sont de favoriser le développement de ces filières, de donner une image forte de la région dans ces domaines et d'apporter un soutien aux PME-PMI de ces secteurs. Ea propose régulièrement des petits-déjeuners thématiques.

• **Enerplan** : Enerplan, Association Loi 1901, regroupe la quasi-totalité de l'offre solaire sur l'ensemble du territoire national (bureaux d'études, fabricants, importateurs...). Interface entre l'Etat, les collectivités locales, le public et les professionnels, Enerplan vise à développer l'énergie solaire et les énergies renouvelables par des actions de promotion des techniques et des professionnels qui mettent en œuvre ces nouvelles sources d'énergie.

FINANCES

• **CEFIM (Communauté Economique et Financière Méditerranéenne)** : Créée en 1998 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, la CEFIM est une Association qui a pour but d'animer la « Place financière et tertiaire » de Marseille en rassemblant, aux côtés des entreprises, tous ceux qui constituent l'environnement économique et financier de la région. Pour atteindre son triple objectif d'information, de formation et de promotion de la région comme pôle de compétence financière, la CEFIM organise chaque année une quarantaine de commissions spécialisées sous forme de déjeuners débats et une Grande Manifestation annuelle réunissant 400 à 500 participants au cours d'un dîner-débat animé par un « Grand Témoin » de haut niveau.

INNOVATION

• **Marseille Innovation** : Association créée en décembre 1996, Marseille Innovation est investie de plusieurs missions qui relèvent du développement économique local : aide à la création d'entreprises technologiques, développement d'entreprises, ingénierie des réseaux de l'information. Pour mener à bien ses objectifs, Marseille Innovation s'appuie sur un réseau de pépinières d'entreprises technologiques, sur la procédure « Hommes-Ressources » et sur Internet, outil transversal d'appui aux actions de création et de développement d'entreprises. Marseille Innovation publie une Lettre d'Information mensuelle.

• **Méditerranée Technologies** : Créée en 1988 par le Conseil Régional PACA, Méditerranée Technologies est une Association loi 1901 placée au cœur du dispositif régional d'innovation et de transfert de technologie. Cet organisme a pour mission de développer l'offre technologique de la région, de favoriser des actions en Europe et à l'étranger et d'animer le Réseau de Développement Technologique pour soutenir les PME / PMI dans leurs projets d'innovation technologique.

• **R2i (Réseau Industrie Innovation)** : R2i, Association Loi 1091, a pour but de mettre en réseau et faire progresser par l'innovation les PME-PMI du pays d'Aix. Les actions de R2i s'exercent dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, du traitement de l'information et de la communication et dans celui de la micro-électronique et des métiers connexes. Pour atteindre ces objectifs, R2i organise régulièrement des déjeuners « d'Echanges de Bonnes Pratiques et B to B », des Rencontres PME PMI, des « Techno-café » sur des thèmes d'actualité et un Colloque thématique en fin d'année.

LOGISTIQUE

• **Club Provence Logistique** : Le Club Provence Logistique est une Association qui réunit professionnels et institutionnels de la filière logistique fédérés autour des CCI de Marseille-Provence et du Pays d'Arles. Le Club a pour objectif de promouvoir et développer la filière transport-logistique, d'assurer la mise en réseau des partenaires, de favoriser la coopération des acteurs et assurer les interfaces nécessaires et de communiquer sur la qualité et les compétences au travers du label Provence Logistique.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

• **Association Grand Luminy** : L'Association Grand Luminy regroupe les établissements d'enseignement et de recherche, les entreprises et les services implantés sur le Parc Scientifique et Technologique de Marseille-Luminy. Cette structure a pour vocation de promouvoir le parc scientifique et technologique, d'animer et d'informer, de participer au développement économique de Luminy et de favoriser la création et l'implantation d'entreprises technologiques. L'Association organise régulièrement des forums et des séminaires.

MICRO-ÉLECTRONIQUE & OPTIQUE

• **POPSUD (Pôle Optique & Photonique Sud)** : POPSUD rassemble, dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les divers acteurs du secteur afin d'accroître la lisibilité du potentiel régional et de développer les échanges entre les acteurs scientifiques et industriels. A cette fin, POPSUD organise plusieurs fois par an des journées de conférences sur des thèmes « porteurs ».

• **ARCSIS (Association pour la Recherche sur les Composants et les Systèmes Intégrés Sécurisés)** : Regroupe l'ensemble des acteurs industriels, académiques et universitaires de la filière Microélectronique & Objets Communicants.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

• **Club de l'Arche Méditerranée** : « Situer l'homme au cœur de la société numérique », tel est l'objectif du Club de l'Arche Méditerranée qui se veut un « observatoire » de la mutation des relations entre les hommes, les entreprises, les administrations et les Etats depuis l'avènement des TIC. Le Club organise régulièrement des manifestations liées aux problématiques de la nouvelle économie, de la culture, de l'éducation et des TIC. Par ailleurs, chaque premier vendredi du mois le Club organise les 12@15 de la Crieée Numérique : déjeuners-débats ouverts au public et aux professionnels.

• **Club Informatique Provence (CIP)** : Le CIP est une Association qui compte 80 adhérents en Provence et dont le but est de promouvoir et développer l'informatique dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de mener à bien sa mission, le CIP organise 4 manifestations par an ainsi que des réunions thématiques, en partenariat avec des acteurs économiques régionaux. Par ailleurs, le CIP anime avec l'UPE 13 un « Groupe de Réflexion des Professionnels des Technologies de l'Information » et informe les entreprises régionales sur les projets européens.

• **L'Echangeur Marseille-Provence** : Créé à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, l'Echangeur Marseille-Provence a pour but de sensibiliser les entreprises aux TIC et d'apporter des réponses à leurs interrogations. Afin de mener à bien cette mission, l'Echangeur organise des petits-déjeuners, colloques et séminaires thématiques, propose des formations sur les divers usages des TIC, accompagne les entreprises dans la réalisation de leurs projets.

• **Fédération DANTech (Fédération des Acteurs des Nouvelles Technologies)** : La Fédération DANTech est une Association Loi 1901 qui a pour vocation d'accompagner les entreprises de la région PACA dans l'utilisation des technologies. DANTech est un véritable relais entre les acteurs technologiques (éditeurs, SSII, intégrateurs, web agencies...), les entreprises et les institutions. DANTech orga-

nise tous les ans au mois de juin les « Journées Technologiques ». Ces rencontres professionnelles s'articulent autour de conférences et d'ateliers dédiés aux TIC.

- **Med In Soft (Cluster des Editeurs de Logiciels en Provence)** : Porté par le Club Informatique Provence (CIP) et Orbe, programme de développement de réseaux d'entreprises, Med In Soft regroupe une vingtaine d'éditeurs de logiciels et de professionnels dans diverses spécialités. L'ensemble compte 350 emplois et couvre un large champ de compétences.

- **Club des DSI** : Créé à l'initiative de l'Echangeur Marseille-Provence, le Club des DSI rassemble les responsables des systèmes d'information et d'informatique des entreprises de la région PACA. Ce groupement propose plusieurs fois par an des conférences sur des thématiques diverses.

GROUPEMENTS DIVERS

- **L'Association Régionale des Entreprises du Commerce Extérieur (APEX)** : Créée en 1975 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et l'Union Patronale des Bouches-du-Rhône, l'APEX a pour vocation d'aider les entreprises régionales à se développer à l'international. A cet effet, l'APEX organise régulièrement des réunions thématiques, des déjeuners d'affaires et des missions à l'étranger.

- **Jeune Chambre Economique Française** : La Jeune Chambre Economique Française est une association apolitique qui existe depuis 1953 et crée des actions dans divers domaines : communautaire, humanitaire, économique et international. Ouvert aux hommes et aux femmes de 18 à 40 ans cadres, professions libérales, et chefs d'entreprises, la Jeune Chambre Economique Française est également une école de formation à la prise de responsabilités qui a pour ambition de former de futurs dirigeants. Plusieurs déjeuners d'échange sont organisés chaque année par cet organisme. Dans le département, la Jeune Chambre Economique est présente à Aix-en-Provence, Arles, Marseille et Salon-de-Provence.

- **Provence Camargue Export (PROCAMEX)** : PROCAMEX est une Association d'exportateurs du Pays d'Arles qui regroupe plus de 70 adhérents et a pour but de développer l'export. A cette fin, PROCAMEX organise régulièrement des « Ateliers Export », des journées de formation au commerce international, et des missions d'entreprises à l'étranger, des visites de sociétés et participe à des salons internationaux en France.

- **L'UPE 13 (Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône)** : Organisation interprofessionnelle, l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelle que soit leur taille, leur structure, leur métier. Fédérer les entreprises du département, participer au développement économique du territoire et promouvoir l'entreprise et l'esprit d'entreprise : telles sont les missions de cet organisme.

Voir notre carnet d'adresses pour avoir les coordonnées complètes de ces groupements.

4.3. Les manifestations économiques

Les Bouches-du-Rhône accueillent tous les ans de nombreuses manifestations économiques de dimension régionale, nationale et internationale.

Voici une sélection des événements qui se déroulent toute au long de l'année :

- **Salon Génération Entreprendre (mars)** : Rendez-vous de la création et de la reprise d'entreprise, ce salon a une audience régionale. C'est le Parc Chanot à Marseille qui accueille cet événement.

• **Salon Nautique Marseille-Métropole** (mars) : D'envergure internationale, le Salon Nautique Marseille-Métropole a choisi de s'installer sur le site privilégié de La Ciotat. Cet événement est une vitrine pour les professionnels de la plaisance mais également un lieu de festivités, rencontres et animations pour tous publics.

• **Foire Internationale de Marseille** (au printemps et à l'automne) : Rendez-vous incontournable à Marseille, la Foire Internationale réunit durant 10 jours 1300 exposants de 41 pays et accueille près de 360 000 visiteurs. Artisans, institutionnels, professionnels de tous secteurs d'activités sont présents chaque année.

• **Terroir 13** (juin) : Organisé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Terroir 13 est un « marché provençal géant » qui accueille près de 50 000 visiteurs à chaque édition. Producteurs et éleveurs s'y donnent rendez-vous tous les ans.

• **Top Transport** (septembre) : Top Transport est une convention d'affaires européenne sur le transport et la logistique qui se déroule chaque année au Palais du Pharo à Marseille. Rendez-vous pré-programmés et ciblés, conférences animées par des experts sur des thèmes centrés sont au programme.

• **Provence Prestige** (novembre) : Organisé par la CCI du Pays d'Arles, Provence Prestige est le salon de l'art de vivre en Provence. Pendant 5 jours, 150 exposants rigoureusement sélectionnés selon la Charte Provence Prestige – véritable label d'exception – accueillent 25 000 visiteurs. Décoration, mobilier, artisanat d'art, poterie, gastronomie sont à l'honneur.

• **Créatreize** (novembre) : Le Concours Créatreize a été créé par le Conseil Général 13 en 1992. L'objectif est d'encourager l'innovation, l'emploi, la capacité à exporter. Sont éligibles les jeunes entreprises du département, créatrices d'emploi et d'activité dans les secteurs de l'industrie, de l'artisanat de production et de l'insertion par l'économie. Le jury, composé de professionnels du monde économique, attribue aux lauréats (au nombre de treize) une aide financière.

• **Trophées de l'Emploi** (novembre) : La création d'emplois est à l'honneur à Marseille avec les Trophées de l'Emploi décernés chaque année par un groupe d'étudiants de MSG (maîtrise de sciences de gestion). Les Trophées en quelques chiffres, ce sont : 500 sociétés du département issues de huit secteurs d'activités différents, 38 entreprises sélectionnées, 900 invités. L'objectif de cet événement est double : récompenser la création d'emplois et permettre aux étudiants et aux professionnels de se rencontrer.

Outre ces événements d'envergure, on peut citer des manifestations plus confidentielles mais enrichissantes, comme les « Rencontres de la MDI » (Maison du Développement Industriel), les « Ateliers de Marseille Innovation », les « Rendez-vous de l'International » au programme du World Trade Center de Marseille tous les mois ou encore les conférences « Echange & Diffusion des Savoirs » organisées à l'Hôtel du Département.

Pour en savoir plus sur ces manifestations, voir notre carnet d'adresses

5 - LE SPORT, LES LOISIRS ET LA CULTURE EN PROVENCE



C'est bien connu : Marseille vibre et s'enflamme pour le football. Mais... Sait-on que la Cité Phocéenne accueille tous les ans les World Series de beach volley ? Sait-on que Marseille est la capitale mondiale de la plongée sous-marine ? Sait-on que les Calanques – uniques en Europe – sont le paradis des randonneurs et des adeptes d'escalade ?

Terre de contrastes, la Provence offre une grande diversité de loisirs et les sports que l'on peut pratiquer ici sont nombreux - de la voile au golf en passant par l'équitation ou le deltaplane.

Avec 2500 heures d'ensoleillement en moyenne à l'année, chacun peut s'adonner à son activité préférée, quelle que soit la saison. En témoignent les nombreuses fédérations et ligues sportives présentes dans le département.

Et comme la Provence est également une terre de Culture, il n'est pas rare, au détour d'un chemin, de découvrir un paysage immortalisé par Cézanne, Van-Gogh ou encore Braque. La lumière d'ici a, de tous temps, inspiré les artistes et ce n'est pas un hasard si l'Estaque – quartier populaire de Marseille – reste associé à trois grands courants picturaux : l'impressionnisme, le fauvisme et le cubisme.

Si vous avez l'âme d'un artiste, venez découvrir les lieux qui ont inspiré ces peintres. Les Offices du Tourisme d'Arles, Saint-Rémy, Aix-en-Provence et Marseille proposent des circuits de découvertes sur les sites des principales œuvres.

Les passionnés de lecture trouveront leur bonheur dans les 94 bibliothèques du département et les librairies en « Version originale » d'Aix-en-Provence ou de Marseille proposant des ouvrages en langue allemande, anglaise, espagnole, italienne.... Si, d'aventure, vous voulez vous initier à la poésie, le cipM (Centre International de Poésie de Marseille) propose régulièrement des lectures de poésie contemporaine. Et les « fans » de romans noirs plongeront avec délices dans les univers d'Izzo, Carrese ou Del Papas.

Pour les mélomanes et autres amateurs d'images, de corridas ou de danse, la Provence, terre de festivals, est riche en événements.

Ici, tous les styles cohabitent : Opéra à Marseille ou dans le cadre du Festival Lyrique d'Aix-en-Provence qui accueillent tous les ans des noms prestigieux, Festival de Piano de la Roque-d'Anthéron, Féria d'Arles aux accents ibériques, Rencontres photographiques d'Arles, Danse à Aix-en-Provence et à Marseille avec le Ballet Preljocaj et le Ballet National de Marseille, et la désormais célèbre Fiesta des Suds.

Cette dernière manifestation, créée en 1992, est à l'image de la ville de Marseille : cosmopolite, chaleureuse, exubérante. Toutes les classes sociales se côtoient à cette occasion et dansent sur des airs de Salsa, Flamenco, Rock, Reggae... Arte a consacré en 2003 un reportage à cet événement hors du commun et plusieurs articles sont parus dans la presse nationale et internationale. La Fiesta a conquis ses lettres de noblesse...

Et si vous préférez la gastronomie à l'art ou au sport, la Provence saura vous combler. Aux traditionnels marchés de plein air présents dans chaque village toute l'année, viennent s'ajouter des manifestations gourmandes saisonnières. Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins et Port-de-Bouc organisent les « Oursinades » en hiver, Marseille accueille le marché de l'ail au début de l'été, on peut déguster tous les soirs des sardines grillées pendant la période estivale aux « Sardinades » de Martigues et Port-de-Bouc, Cassis fête le vin en septembre et l'olive est à l'honneur à Mouriès avec la fête des olives vertes en septembre et la fête de l'huile primeur en décembre. Pour les « becs sucrés », on conseillera une visite du « Marché des 13 desserts de Noël » qui se tient début décembre à Aix-en-Provence.

Chacun l'aura compris : la multiplicité des manifestations sportives ou culturelles est une réalité ici. Véritable creuset de civilisations – et ce n'est pas un vain mot – la Provence a pour caractéristique de pratiquer le mélange des genres avec talent et harmonie. Ici, on peut conjuguer ses passions au pluriel et être à la fois « Aficionado », mélomane et supporter de l'Olympique de Marseille.

Pour en savoir plus sur le sport, les loisirs et la culture en Provence, voir notre carnet d'adresses.





CARNET D'ADRESSES

I - VIE ET ACTIVITE EN PROVENCE

I.1 - Les démarches administratives → 42

Sites Internet pour les ressortissants étrangers qui séjournent en France /
Démarches administratives concernant les titres de séjour / Emploi /
Traducteurs-Interprètes officiels / Importation de véhicules

I.2 - Les représentations diplomatiques, les organismes consulaires et les instituts culturels étrangers → 52

Représentations diplomatiques / Chambres de commerce étrangères
et franco-étrangères / Organismes franco-étrangers à vocation économique /
Associations et Instituts culturels étrangers

I.3 - Le logement → 57

Les petites annonces / Informations sur le marché de l'immobilier /
Informations réglementaires et pratiques sur le logement /
Acquisition d'un bien immobilier

I.4 - La santé → 59

La protection sociale en France / Coordonnées des principaux centres
hospitaliers publics des Bouches-du-Rhône

I.5 - La cellule Mobilité de Provence Promotion → 60

Les sociétés de relocation / Réseau AV.F. (Accueil des Villes Françaises) /
Sites Internet utiles

2. LA SCOLARITE EN PROVENCE

2.1 - De la crèche au lycée → 62

Garde des enfants en âge périscolaire / Caisse d'Allocations Familiales /
Etablissements scolaires d'enseignement secondaire

2.2 - L'enseignement supérieur → 62

Renseignements sur l'Académie / Formations Baccalauréat + 2 /
Classes préparatoires aux grandes écoles / Ecoles de formation supérieure /
Ecoles d'ingénieurs / Les trois universités / Les Ecoles d'Art

2.4 - L'enseignement international, de la maternelle à l'université → 66

Ecoles maternelles et primaires / Collèges et lycées / Etablissements
d'enseignement supérieur relevant de pays étrangers / Antennes CROUS
dans l'Académie Aix-Marseille

3 - LES TRANSPORTS EN PROVENCE

- 3.1 - Les infrastructures de transport en Provence** → 69
Aéroport Marseille-Provence / Gare Saint-Charles /
Gare TGV Méditerranée Aix / Port Fluvial d'Arles / Port Autonome de Marseille
- 3.2 - Les transports en commun à Marseille** → 69
Espace Infos R.T.M. / Sites Internet utiles
- 3.3 - Les transports en commun à Aix-en-Provence** → 70
Point Accueil Aix en Bus / Sites Internet utiles
- 3.4 - Les transports inter-urbains** → 70
Les transports inter-urbains par autocar / Le réseau TER PACA /
Sites Internet d'information

4 - TRAVAILLER EN PROVENCE

- 4.1 - L'emploi dans les Bouches-du-Rhône** → 71
Agence Nationale pour l'Emploi / Association pour l'Emploi des Cadres /
Paca Mode d'Emploi
- 4.2 - Les clubs, associations et groupements professionnels** → 72
- 4.3 - Les manifestations économiques** → 76

5 - LE SPORT, LES LOISIRS ET LA CULTURE EN PROVENCE

- Comités du tourisme / Guides urbains / Principales fédérations sportives
des Bouches-du-Rhône / Quelques acteurs culturels dans le département
des Bouches-du-Rhône / Offices de Tourisme → 77

I. VIE ET ACTIVITE EN PROVENCE

I.1. Les démarches administratives

L'administration française a mis en place plusieurs sites Internet pour aider les ressortissants étrangers qui séjournent en France :

Site de l'administration française : www.service-public.fr / Rubrique « Etrangers en France »

Ce site existe en version française, anglaise, espagnole et allemande.

Site du Ministère des Affaires Etrangères : www.diplomatie.gouv.fr / Rubrique « Venir en France »

Site de L'ANAEM (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations) : www.anaem.social.fr

L'ANAEM dispose de bureaux à Marseille :

61 Boulevard Rabatau

13295 Marseille Cedex 08

Tél. : 04 91 32 53 60

E-mail : marseille@anaem.social.fr

Pour les démarches administratives concernant les titres de séjour, s'adresser à la Préfecture des Bouches-du-Rhône :

Pour Marseille ou l'arrondissement de Marseille :

Préfecture des Bouches-du-Rhône

Boulevard Paul Peytral

13006 Marseille

Tél. : 04 91 15 60 00 ou 0821 80 30 13

Horaires : 9h00–12h00 / 14h00–16h00 du lundi au vendredi

Préfecture des Bouches-du-Rhône - Service des Etrangers

66 B, Rue Saint Sébastien

13006 Marseille

Service vocal du Service des Etrangers : 04 91 15 62 90

Horaires : 8h15 - 16h15 du lundi au vendredi

Site Internet : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Pour l'arrondissement d'Aix-en-Provence :

Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence

13617 Aix-en-Provence Cedex 1

Horaires : 8h30 – 11h45 et 13h15 – 15h30 du lundi au vendredi

Tél. : 04 42 96 89 00

Horaires :

Service cartes grises et service de la Réglementation Générale : 8h30 – 15h45 du lundi au vendredi

Autres services : 9h00–11h30 / 14h00–15h45 du lundi au vendredi

Site Internet : <http://souspref-aixenprovence.u-3mrs.fr>

Pour l'arrondissement d'Arles :

Sous-Préfecture d'Arles

16, Rue de la Bastille
BP 198
13637 Arles Cedex
Tél. : 04 90 18 36 00
Fax : 04 90 96 53 53
Horaires : 8h30 – 15h30 du lundi au jeudi / 8h30 – 11h00 le vendredi

Pour l'arrondissement d'Istres :

Sous-Préfecture d'Istres

Chemin des Bolles
BP 648
13808 Istres Cedex
Tél. : 04 42 11 18 00 / Fax : 04 42 55 38 81
Horaires : 8h30 – 15h45 du lundi au vendredi

Pour les démarches concernant tout contrat de travail, s'adresser à :

L'Agence Nationale pour l'Emploi (A.N.P.E.)

Site Internet : www.anpe.fr

A.N.P.E. AIX-EN-PROVENCE

• Aix - Pont de l'Arc
960, avenue Pierre Brossolette
13090 AIX EN PROVENCE
Horaires : du lundi au jeudi : 8h50-16h40 / vendredi : 8h50-12h30
Tél. : 04.42.93.84.00 / Fax : 04.42.93.84.15
E-mail : ale.aix@anpe.fr

• Aix - Bois de l'Aune
Les vergers de la Thumine - Bâtiment B
Bd de la Grande Thumine
13090 AIX EN PROVENCE
Horaires : du lundi au jeudi : 8h50-16h40 / vendredi : 8h50-12h30
Tél. : 04.42.20.98.60 / Fax : 04.42.20.98.69
E-mail : ale.aixboisaune@anpe.fr

A.N.P.E. ARLES

Rue Jean Giono
BP 10188
13637 ARLES CEDEX
Horaires : du lundi au jeudi : 8h45-16h30 / vendredi : 8h45-12h45
Tél. : 04.90.18.43.00 / Fax : 04.90.18.43.15
E-mail : ale.arles@anpe.fr

A.N.P.E. AUBAGNE

Résidence Albania
99, rue de la République
13400 AUBAGNE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00-16h45
vendredi : 9h00-12h00 le 1^{er} vendredi du mois
9h00-13h00 les autres vendredis
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.42.72.68.81
E-mail : ale.aubagne@anpe.fr

A.N.P.E. CHATEAURENARD

Parc des Beaumes
638, avenue de la libération - BP 20
13838 CHATEAURENARD CEDEX
Horaires : du lundi au jeudi : 8h45 - 16h30 / vendredi : 8h45 - 12h45
Tél. : 04.90.90.14.60 / Fax : 04.90.90.18.40
E-mail : ale.chateaurenard@anpe.fr

A.N.P.E. GARDANNE

Cité administrative, BP 85 Rue Jules Ferry
13120 GARDANNE
Horaires : du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h15 - 17h00 / vendredi : 8h30 - 12h30
Tél. : 04.42.65.42.40 / Fax : 04.42.65.42.42
E-mail : ale.gardanne@anpe.fr

A.N.P.E. ISTRES

CEC les Heures Claires
13800 ISTRES
Horaires : du lundi au jeudi : 8h40 - 12h30 / 13h15 - 17h00 / vendredi : 8h40 - 14h20
Tél. : 04.42.56.91.08 / Fax : 04.42.11.46.76
E-mail : ale.istres@anpe.fr

A.N.P.E. LA CIOTAT

1171, Avenue Guillaume Dulac
13600 LA CIOTAT
Horaires : lundi au jeudi : 8h45 - 16h30 / vendredi : 8h45 - 12h45
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.42.83.81.88
E-mail : ale.la-ciotat@anpe.fr

A.N.P.E. MARIIGNANE

Le Saint Laurent
Avenue du Président Kennedy - BP 193
13723 MARIIGNANE Cedex
Horaires : du lundi au jeudi : 8h45 - 16h30 / vendredi : 8h45 - 12h45
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.42.09.36.74
E-mail : ale.marignane@anpe.fr

A.N.P.E. MARSEILLE

• Marseille Baille
57, rue Brochier - BP 96
13352 MARSEILLE CEDEX 5
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 - 16h30 / vendredi : 9h00 - 14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.96.12.23.51
E-mail : ale.marseille-baille@anpe.fr

• Marseille Belle de Mai
Le Gyptis II
23, rue Lautard
13003 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 - 16h30 / vendredi : 9h00 - 14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.08.25.39
Email : ale.marseille-mai@anpe.fr

• Marseille Bougainville
1, rue Cougit
13344 MARSEILLE CEDEX 15
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 - 16h30 / vendredi : 9h00 - 14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.08.22.76
E-mail : ale.marseille-boug@anpe.fr

• Marseille Château-Gombert
262, bd Albert Einstein
13013 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.96.13.03.21
E-mail : ale.marseille-ch-g@anpe.fr

• Marseille Dromel
397, boulevard Romain Rolland
13009 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.17.78.49
E-mail : ale.marseille-dromel@anpe.fr

• Marseille Joliette
35, rue Duverger
13002 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.96.17.24.31
E-mail : ale.joliette@anpe.fr

• Marseille Les Caillols
Avenue William Booth
13012 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.18.16.25
E-mail : ale.marseille-cail@anpe.fr

• Marseille Mourepiane
Immeuble "Grand Ecran"
15, avenue André Roussin
13321 MARSEILLE Cedex 16
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.09.13.89
E-mail : ale.marseille-mour@anpe.fr

• Marseille Pharo
23, avenue de la Corse - BP 5
13262 MARSEILLE CEDEX 07
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.59.26.49
E-mail : ale.marseille-pharo@anpe.fr

• Marseille Prado
9-11, boulevard de Louvain
13285 MARSEILLE CEDEX 08
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.83.04.38
E-mail : ale.marseille-prado@anpe.fr

• Marseille Saint Gabriel
143, chemin de Gibbes
13014 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.10.30.45
E-mail : ale.marseille-gab@anpe.fr

• Marseille Saint Jérôme
92, avenue de Saint Jérôme
13013 MARSEILLE
Horaires : du lundi au jeudi : 9h00 -16h30 / vendredi : 9h00 -14h00
Tél. : 0811.55.01.13 / Fax : 04.91.12.24.36
E-mail : ale.marseille-jer@anpe.fr

La Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)

DDTEFP des Bouches-du-Rhône
55 Boulevard Perrier
13415 Marseille Cedex 20
Tél. : 04 91 57 96 56
Fax : 04 91 53 78 95
Site Internet : www.sdtefp-paca.travail.gouv.fr

Si vous devez faire traduire des documents officiels, vous pouvez vous adresser aux traducteurs interprètes officiels (liste établie par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence) :

ANGLAIS

- **BON Eric**

Transword – La Mazenode Imm. X
359 Bld Mireille Lauze - 13011 MARSEILLE
Tél : 04 91 92 12 12 - Fax : 04 91 92 12 13

- **GONET Jean-Pierre**

Jardin des Facultés
40 chemin Saint Jean du Désert - 13005 MARSEILLE
Tél : 04 91 94 58 97

- **KOZIEROWSKI-SURREL Françoise**

5 montée de la cabrette
Terrasse des oliviers - 13800 AURIOL
Tél : 04 94 29 59 92 - Mobile : 06 60 89 47 17 - Fax : 04 94 29 49 98
tradkoz@aol.com

- **PIERSON Jean-Paul**

Fairway D402
121 Allée Jacques Cartier - 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tél : 04 92 97 52 80

- **POLLET Laurent**

Le Roi Soleil - Le Fontange G
Av des Alpes - 06600 ANTIBES
Mobile : 06 09 39 69 08 - Fax : 04 93 74 33 45

- **SCHMIDT BOURET Catherine**

1042 chemin de St Etienne - 06570 SAINT PAUL
Tél : 04 93 32 56 78 - Fax : 04 93 32 56 77

- **WEBB Timothy**

12 rue Rossini - 06000 NICE
Tél : 04 93 87 24 44 - Mobile : 06 09 53 44 11 - Fax : 04 93 16 79 99

- **WEBER Héléna**

15 rue Saint François de Paule - 06300 NICE
Tél : 04 93 80 42 79 - Fax : 04 93 80 59 10

ALLEMAND - H.I.4.I

- **BEAUDOIN - ANTONI Monique**

5 rue Gaston de Saporta - 13100 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 21 36 09

- **CAMINITI Annie**

20 Rue St Michel - 06500 MENTON
Tél : 04 93 41 31 91 - Mobile : 06 64 86 46 55 - Fax : 04 93 41 31 91

• HEIJNEKAMP-FABRE Paulina
1 rue du pré de foire - 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS
Tél : 04 94 45 72 93 - Fax : 04 94 45 72 93

• MARSCHAND EP. DORNE Barbara
2059 route de Grasse - 83300 DRAGUIGNAN
Tél : 04 94 68 72 05

• SCHMIDT BOURET Catherine
1042 chemin de St Etienne - 06570 SAINT PAUL
Tél : 04 93 32 56 78 - Fax : 04 93 32 56 77

• WEBER Hélène
15 rue Saint François de Paule - 06300 NICE
Tél : 04 93 80 42 79 - Fax : 04 93 80 59 10

ARABE - H.1.2.1

• ABABOU Mohamed
Maurice Fribourg Bât A2, Appt 16
Chemin Victor Gelu - 83300 DRAGUIGNAN
Tél : 04 94 67 33 45 - Fax : 04 94 67 33 45

• AZAMOUN Fatima Malika
Cours Georges Clémenceau - 13130 BERRE L'ETANG
Mobile : 06 72 78 41 49 - Fax : 04 42 74 02 30

• BOUKHELIF YAHIA Houria
3 allée de la gare - 06340 LA TRINITE
Mobile : 06 03 24 80 77 - Fax : 04 93 27 32 10

• DJERIBIE Abdelkader
L'Epi 3 - 3, rue Charloun Rieu - 13090 AIX EN PROVENCE
Mobile : 06 20 73 71 10 - Fax : 04 42 20 70 07

ARABE LITTERAIRE - H.1.2.2

• ECHINARD née BOUKHELIF YAHIA Messaouda
Quarteri Peyres-Bas - CD 10 - 13122 VENTABREN
Mobile : 06 82 06 50 93 - Fax : 04 42 28 81 61

• FARAJ Abdelali
35 rue de la loubière - 13006 MARSEILLE
Tél : 04 91 94 23 59 - Mobile : 06 62 49 23 59

• HADDAD Hélène
BP 1114 - 06002 NICE CEDEX 1
Mobile : 06 78 48 27 26 - Fax : 04 93 62 39 52

• SALHI Khadija
39 avenue Jule Ferry - Résidence Val Saint Jean Bât D - 13100 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 93 32 47

• YAGHMOUR EP. ROGER Victoria
13 rue St Savournin - 13005 MARSEILLE
Tél : 04 91 48 43 62 - Fax : 04 91 42 72 54

BERBERE - H.1.2.3

• AZAMOUN Fatima Malika
5 cours Georges Clémenceau - 13130 BERRE L'ETANG
Mobile : 06 72 78 41 49 - Fax : 04 42 74 02 30

BULGARE - H.1.6.2

• ROYAL Sylvia
12, bld des Vagues - 13008 MARSEILLE
Mobile : 06 80 24 34 15 - Fax : 04 91 25 26 32

CHINOIS - H.1.2.4

• RESCOUSSIER NÉE GUO Pei-Chih
16, avenue des Cistes - 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE
Tél : 04 42 73 03 26 - Fax : 04 42 73 03 27

DANOIS - H.1.4.2

BENSOUSSAN Henri
15 rue Jean Aicard - 83700 SAINT RAPHAEL
Tél : 04 94 95 39 30 - Fax : 04 94 95 80 97

ESPAGNOL - H.1.5.2

• BELLEPAUME NOGUERA Roselyne
Le Negresco 2
14 rue Negresco - 13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 22 67 70 - Fax : 04 91 22 67 70

• PENA CLARASO - DE MIRAS Margarita
1940 chemin des Vannades - La Gravière
04100 MANOSQUE
Mobile : 06 03 39 27 33

• TRIGO Angèle
8 impasse Gabriel Voisin - 83136 GAREOULT
Tél : 04 94 04 91 36

GREC - H.1.2.16

• KONDOZOPULO Christine
8 traverse du Roi de pique - 13012 MARSEILLE
Tél : 04 91 93 15 12 - Fax : 04 91 93 15 12

HONGROIS - H.1.2.15

• GERGELY Csilla
Impasse Bouchet - 13810 EYGALIERES
Tél : 04 90 95 99 25

ITALIEN - H.1.5.3

• BARBANTI-VIGNE Patricia
Chemin de la Cavalerie
quartier Saint Claude - 06130 GRASSE
Mobile : 06 71 73 48 60

• BENINCASA Gennaro
43 boulevard Gorbella - 06100 NICE
Tél : 04 93 98 53 35 - Mobile : 06 07 85 30 59 - Fax : 04 93 98 53 35

• BONELLI Crocina
31 A, av Pasteur - 13007 MARSEILLE
Tél : 04 91 31 54 98 - Fax : 04 91 31 54 63

• CAMINITI Annie
20 rue St Michel - 06500 MENTON
Tél : 04 93 41 31 91 - Mobile : 06 64 86 46 55 - Fax : 04 93 41 31 91

• DI GUARDIA Pierrette
17 Avenue de Delphes - 13006 MARSEILLE
Tél : 04 91 78 68 76 - Fax : 04 91 78 68 76

• FOLTZER Jeanne
Les Dahlias n° 5
56 avenue Gaston Berger - 13100 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 27 48 41 - Fax : 04 42 27 48 41

• ISAJA TERENCEZI Alberta
Les Princes - 53 rue Georges Clémenceau - 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 89 03 - Mobile : 06 07 15 31 28 - Fax : 04 93 39 89 03

• PEDRETTI EP. REBEL Patrizia
Le Sirius
56 avenue J. Giordan - 06200 NICE
Tél : 04 93 71 95 07 - Fax : 04 93 71 95 07

• SAINTAMON Patricia
1465 route des Châteaux de Mont Robert - 13290 AIX LES MILLES
Tél : 04 42 24 29 92 - Mobile : 06 75 22 64 41

• SPATAFORA née RESSEL Sylviane
Jardin des Hespérides 49
34 bis chemin Joseph Aiguier - 13009 MARSEILLE
Tél : 04 91 75 29 76 - Fax : 04 91 26 50 90

JAPONAIS – H.I.2.6

• ASAYAMA-BOURBON Emi
Parc Résidentiel du Prado
152 avenue de Mazargues - 13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 22 87 93 - Fax : 04 91 22 87 93

KHMERE – H.I.2.7

• CHENG NEE BAN Reasey
15 Résidence Concorde
Domaine de la Salle - 13320 BOUC BEL AIR
Tél : 04 42 22 34 12 - Fax : 04 42 22 34 12

NEERLANDAIS – H.I.4.4

• HEIJNEKAMP-FABRE Paulina
1 rue du pré de foire - 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS
Tél : 04 94 45 72 93 - Fax : 04 94 45 72 93

• VAN DUIJN Ellen
Lot 135 - 1851 chemin de Castellaras - 06370 NICE
Tél : 04 92 92 21 50 - Fax : 04 92 98 87 18

NORVEGIEN – H.I.4.5

• PERRET DESCHAMPS Bronwen
Le Mazet - Résidence Jardins de la mer - 83270 SAINT CYR SUR MER
Tél : 04 94 26 11 40 - Fax : 04 94 32 13 93

POLONAIS – H.I.6.4

• KOSINSKA-ROUSSET Barbara
Chelin Saint Francet - 13390 AURIOL
Tél : 04 42 04 35 04 - Mobile : 06 08 25 27 60

• NOWAK FERME Elzbiéta
12 Allée Paul Gauguin - 13880 VELAUX
Tél : 04 42 87 47 29 - Fax : 04 42 87 47 29

• TOSZEK NÉE TRAVINI Béata
Assoc Inter Service Migrants Médit.
1, bld Garibaldi - 13001 MARSEILLE
Tél : 04 91 92 56 44 - Fax : 04 91 92 56 47

• TYMINSKI Halina
4 allée d'Estienne d'Orves
Résidence Le Tibouren F - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 59 05 18 - Mobile : 06 11 05 16 57

PORTUGAIS - H.I.5.5

• TAVARES PINTO Sandra
524 avenue de Mazargues, Bât B - 13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 22 73 31

ROUMAIN - H.I.5.6

• CHASSEL PETRESC Carmen
704 bld Georges Clémenceau - Les Orchidées A - 83700 ST RAPHAEL
Tél : 04 94 83 28 99 - Mobile : 06 77 96 27 66 - Fax : 04 94 83 28 99

• DUCA née GUTAN Tatiana
11, rue Abbé Salvetti - 06300 NICE
Tél : 04 93 54 22 06 - Fax : 08 73 72 13 72

• FORGIONE PITIS Marilena
Villa Es Aquis - 23 av des Camélias - 06800 CAGNES SUR MER
Tél : 04 93 56 90 97 - Mobile : 06 89 73 36 03

RUSSE - H.I.6.5

• BOTCHORICHVILI Nino Sergovna
19 bld Général de Gaulle - Rés La Gendarmerie - Bât B - 06340 LA TRINITE
Tél : 08 74 48 09 09

• CALLERI Larissa
3, rue de Grammont - 06100 NICE
Mobile : 06 03 78 11 82 - Fax : 04 93 51 70 60

• DEMENKOV Michèle
Le Clos des Pins A72 - chemin de la Billette - 83300 DRAGUIGNAN

• NOWAK FERME Elzbiéta
12 Allée Paul Gauguin - 13880 VELAUX
Tél : 04 42 87 47 29 - Fax : 04 42 87 47 29

• ROYAL Sylvia
12, bld des Vagues - 13008 MARSEILLE
Mobile : 06 80 24 34 15 - Fax : 04 91 25 26 32

• SEROR NÉE SOUMBOULIAN Zépur
16, rue des Capucines - 06800 CAGNES SUR MER
Mobile : 06 70 54 90 67 - Fax : 04 93 71 72 11

• VENOUIL née BAKACHOVA Nadine
Villa Augusta - 253 bld de la Madeleine - 06000 NICE
Tél : 04 93 44 92 68 - Mobile : 06 88 90 98 68 - Fax : 04 93 44 92 68
venouil@free.fr

• ZARIDAEVA Elisabeth
Résidence Saint Maurice - 12 rue Charles Baudelaire - 06100 NICE
Tél : 04 93 85 22 23 - Mobile : 06 68 64 91 81 - Fax : 04 93 85 22 23

SERBO-CROATE - H.1.6.6

• BALLATORE SMOLEJ Victoria
Le Cézanne 19 - Hameaux du soleil - 06270 VILLENEUVE LOUBET
Tél : 04 93 20 97 85 - Fax : 04 93 20 97 85

• DRLJACA Predrag
Chemin Camp Long - 83440 MONTAOUX
Mobile : 06 14 65 59 66 - Fax : 04 94 85 72 20

• ELENA-VALIC Smilya
25 avenue de la ferme - Val St André - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 27 98 75

SLOVENE - H.1.6.8

• BALLATORE SMOLEJ Victoria
Le Cézanne 19 - Hameaux du soleil - 06270 VILLENEUVE LOUBET
Tél : 04 93 20 97 85 - Fax : 04 93 20 97 85

SUEDOIS - H.1.4.6

• GRAVIER LINDNER Susanne
10 rue Florac - 13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 81 41 84 - Fax : 04 91 59 49 01

• JONSSON Anders
87 bis chemin du Frogier Supérieur - 06690 TOURRETTE LEVENS
Tél : 04 93 91 04 01

THAI - H.1.2.14

PRONE KAOTIPAYA Dharntipaya
46 bld de l'Hermitte - 13011 MARSEILLE
Tél : 04 91 37 20 63 - Mobile : 06 80 21 11 59

TURC - H.1.2.12

• KONDOZOPULO Christine
8 traverse du Roi de pique - 13012 MARSEILLE
Tél : 04 91 93 15 12 - Fax : 04 91 93 15 12

• WURTZ NEE GUVENDIK Hikmet
Route de la Motte - 217 Les Vignarets - 83720 TRANS EN PROVENCE
Tél : 04 94 70 89 91 - Mobile : 06 22 18 71 20 - Fax : 04 94 84 57 79

Si vous souhaitez importer un véhicule d'un pays ne faisant pas partie de l'Espace Economique Européen :

DRIRE - Antenne véhicules d'Aix-en-Provence
18 chemin Robert
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél. (secrétariat) : 04 42 69 30 30
Fax : 04 42 69 30 49
E-Mail : antenne-aix.drيره-paca@industrie.gouv.fr

Horaire d'ouverture au public : Tous les jours de 9h à 11h30
Horaire de renseignements téléphoniques : Tous les jours de 9h à 11h
et de 14h à 15h

Pour en savoir plus : www.paca.drيره.gouv.fr (Rubrique « Véhicules »)

1.2. Les représentations diplomatiques, les organismes consulaires et les instituts culturels étrangers

Les représentations diplomatiques

**Consulat Général de la Grande
Jamahiriya Arabe Libyenne
Populaire Socialiste**
6 Boulevard Rivet
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 29 03 80
Fax : 04 91 22 58 21

Consulat Général d'Espagne
38 Rue Edouard Delanglade
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 00 32 70
Fax : 04 91 37 91 64

Consulat de Bulgarie
88 Rue Jean Mermoz
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 71 00 91
Fax : 04 91 71 00 91

Consulat de Côte d'Ivoire
24 Rue Colbert
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 31 44
Fax : 04 91 90 31 44

**Consulat de la République
de Saint-Marin**
27 Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 96 10 07 50
Fax : 04 91 53 71 51

**Consulat de la République
Centrafricaine**
241 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 78 38 28
Fax : 04 91 79 34 88

**Consulat de la République
du Bénin**
21 Rue Grignan
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 54 05 00
Fax : 04 91 54 11 55

**Consulat de la République
Islamique de Mauritanie**
241 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 25 99 38
Fax : 04 91 79 34 88

**Consulat de la République
du Cameroun**
130 Rue Combalat
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 10 65
Fax : 04 91 81 63 09

Communauté Européenne
2 Rue Henri Barbusse
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 91 46 00
Fax : 04 91 90 98 07

**Consulat de la République
de Bolivie**
Le Negresko 2 - 15 Rue Negresko
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 22 67 70
Fax : 04 91 22 67 70

Consulat de Corée
15 Rue de la Loge
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 90 11
Fax : 04 91 90 90 11

Consulat de Finlande

163 Rue Paradis
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 79 26
Fax : 04 91 37 03 18

**Consulat de la République Arabe
Syrienne**

27 Rue Paradis
13001 MARSEILLE
Fax : 04 91 54 97 71

**Consulat de la République
de Maurice**

28 Boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 74 74
Fax : 04 91 55 61 41

**Consulat de la République
du Niger**

67 Rue d'Aubagne
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 33 86 45
Fax : 04 91 54 29 80

**Consulat de la République
d'Indonésie**

25 Boulevard Carmagnole
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 23 01 60
Fax : 04 91 77 67 91

Consulat de Malte

1 Chemin de Castellone
13320 BOUC-BEL-AIR
Tél. : 04 42 22 22 62
Fax : 04 42 22 22 62

Consulat de Sao Tome et Principe

111 Rue Commandant Rolland
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 58 02
Fax : 04 91 53 95 72

Consulat du Burkina Faso

473 Rue Paradis
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 71 90 06
Fax : 04 42 50 22 23

**Consulat du Grand Duché
du Luxembourg**

448 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 23 67 20
Fax : 04 91 23 67 99

Consulat du Libéria

20 Quai du Lazaret
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 16 70

Consulat Général d'Autriche

27 Cours Puget
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 53 02 08
Fax : 04 91 53 71 51

Consulat Général de Grèce

38 Rue Grignan
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 33 08 69
Fax : 04 91 54 08 31

**Consulat Général
de la Principauté de Monaco**

38 Traverse de la Penne
13011 MARSEILLE
Tél. : 04 91 27 07 77
Fax : 04 42 03 87 63

**Consulat Général
de la République Arabe d'Egypte**

166 Avenue de Hambourg
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 25 04 04
Fax : 04 91 73 79 31

**Consulat Général
de la République de Madagascar**

234 Boulevard Périer
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 15 16 91
Fax : 04 91 53 79 58

Consulat des Pays Bas

15 Rue Gustave Ricard
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 25 66 64
Fax : 04 91 25 66 64

Consulat du Gabon

ZI Les Estroublans
BP 70123
33 Boulevard de l'Europe
13744 VITROLLES CEDEX
Tél. : 04 42 15 98 20
Fax : 04 42 15 98 21

Consulat du Guatemala

66 Rue Grignan
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 88 66 30 12
Fax : 04 88 66 30 09

**Consulat de la République
Orientale de l'Uruguay**

1 Rue Gagliardo
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 20 60
Fax : 04 91 53 20 60

Consulat Général de Djibouti

82 Rue Chaluset
13013 MARSEILLE
Tél. : 04 91 70 11 74
Fax : 04 93 53 54 37

**Consulat Général
de la Fédération de Russie**

3 Avenue Ambroise Paré
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 77 15 25
Fax : 04 91 77 34 54

**Consulat Général
de la République Algérienne
Démocratique et Populaire**

363 Rue Paradis
13272 MARSEILLE CEDEX 8
Tél. : 04 91 13 99 50
Fax : 04 91 37 13 73

**Consulat Général
de la République de Chypre**

Palais du Pharo
58 Boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 31 14 36
Fax : 04 91 59 27 65

**Consulat Général
de la République des Philippines**

Bureau Prado Plaza
42 Rue des Mousses
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 16 01 10
Fax : 04 91 77 57 38

**Consulat Général
de l'Etat d'Israël**

146 Rue Paradis
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 53 39 90
Fax : 04 91 53 39 94

**Consulat Général
de la République du Mali**

47 Rue de la Paix
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 33 76 30
Fax : 04 91 54 19 91

**Consulat Général de la
République Populaire de Chine**

20 Boulevard Carmagnole
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 00 00
Fax : 04 91 32 00 08

**Consulat Général
de la République du Panama**

11 Quai des Belges
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 05 84
Fax : 04 91 91 10 26

Consulat Général de Suisse

7 Rue d'Arcole
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 96 10 14 10
Fax : 04 91 57 01 03

**Consulat Général
de la République tunisienne**

8 Boulevard d'Athènes
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 50 28 68
Fax : 04 91 08 59 69

**Consulat Général des Etats-Unis
d'Amérique**

Place Varian Fry
13286 MARSEILLE CEDEX 6
Tél. : 04 91 54 92 00
Fax : 04 91 55 09 47

Consulat Général du Japon

70 Avenue de Hambourg
Immeuble Protis - BP 199
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 16 81 81
Fax : 04 91 72 55 46

**Consulat Général du Royaume
du Maroc**

22 Allées Gambetta
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 50 02 96
Fax : 04 91 50 86 09

**Consulat Général de Grande
Bretagne et d'Irlande du Nord**

24 Avenue du Prado
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 15 72 10
Fax : 04 91 37 47 06

**Consulat Général
de la République dominicaine**

146 Rue Paradis
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 57 01 00
Fax : 04 91 57 00 88

Consulat Général d'Allemagne

338 Avenue du Prado
13295 MARSEILLE CEDEX 8
Tél. : 04 91 16 75 20
Fax : 04 91 16 75 28

Consulat Général de Roumanie

157 Boulevard Michelet
13009 MARSEILLE
Tél. : 04 91 22 17 34
Fax : 04 91 22 17 87

Consulat Général de Suède

10 Place de la Joliette
Les Docks – Atrium 10.8
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 16 30
Fax : 04 91 90 92 13

Consulat Général du Royaume de Thaïlande

8 Rue Cargo Rhin Fidelity
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 21 61 05
Fax : 04 95 05 47 11

Consulat Général de la République de Turquie

363 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 29 00 20
Fax : 04 91 22 78 21

Consulat Général de la République italienne

56 Rue d'Alger
13005 MARSEILLE
Tél. : 04 91 18 49 18
Fax : 04 91 18 49 19

Consulat Général de la République libanaise

2 Avenue du Parc Borély
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 71 50 60
Fax : 04 91 77 26 75

Consulat Général du Portugal

141 Avenue du Prado
Bât A
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 29 95 30
Fax : 04 91 80 95 05

Consulat Général de la République du Sénégal

84 Rue Sylvabelle
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 96 10 13 40
Fax : 04 91 53 70 30

Consulat Général Royal de Norvège

10 Place de la Joliette
Les Docks – Atrium 10.8
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 16 60
Fax : 04 91 90 92 13

Consulat Honoraire de Belgique

75 Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 07 17
Fax : 04 91 37 29 55

Consulat Royal de Danemark

20 Cours Landrison
13110 PORT-DE-BOUC
Tél. : 04 42 35 00 35
Fax : 04 42 35 00 36

Consulat du Mexique

2 Rue Corneille
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 54 70 50
Fax : 04 91 33 24 63

Consulat Général de Panama

11 Quai des Belges
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 05 84
Fax : 04 91 91 10 26

Consulat Royal de Danemark

19 Rue Roux de Brignoles
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 15 79 19
Fax : 04 91 37 52 90

Consulat de la République Orientale de l'Uruguay

1 Rue Gagliardo
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 20 60
Fax : 04 91 37 20 60

Consulat de la République de Hongrie

1 Boulevard Onfroy
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 29 83 35
Fax : 04 91 78 93 79

Chambres de commerce étrangères et franco-étrangères**Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Arménienne**

2 Rue Henri Barbusse
CMCI
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 39 58 57
E-mail : sylvie.seropian@univmed.fr

Chambre de Commerce Franco-Libanaise

« Le Mirabeau » 4 Quai d'Arenc
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 88 91 97 70
Fax : 04 88 91 83 99

Chambre de Commerce Italienne

2 Rue Henri Barbusse
CMCI
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 81 17
Fax : 04 91 90 41 50

**Chambre de Commerce
et d'Industrie Franco-Britannique**

C/O Association The Link
19 Carraire du Boulard
13480 CABRIÈS
Tél. : 06 77 68 49 57
E-mail : p.agostini@lalouque.com

**Chambre de Commerce
Franco-Turque**

World Trade Center
2 Rue Henri Barbusse
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 39 33 83
Fax : 04 91 39 33 90

Chambre de Commerce Suisse

7 Rue d'Arcole
13291 MARSEILLE CEDEX 6
Tél. : 04 91 37 72 06
Fax : 04 91 81 46 95

**Les organismes franco-étrangers
à vocation économique****Le Club d'Affaires Franco-
Allemand de Provence**

Maison de Tübingen
19 Rue du Cancel
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 21 29 12
Fax : 04 42 21 29 13
E-mail : cfaprovence@wanadoo.fr
Site Internet : www.cfaprovence.com

**GISEP (Groupement des Intérêts
Scandinaves en Provence)**

9 Cours des Arts et Métiers
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 93 47 90
Fax : 04 42 26 31 80
E-mail : annika.artin@club-internet.fr
Site Internet : www.gisep.com

**Les Associations et Instituts culturels
étrangers****Amitié Provence Chine**

3A Rue Saint Dominique
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 56 74

Association Culturelle Dante

15 Rue Pierre Laurent
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 67 92
Portable : 06 13 90 76 69
E-mail : contact@institutodante.org
Site Internet : www.institutdante.net

Association Dante Alighieri

Maison de la Vie Associative
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 17 97 59
Fax : 04 42 17 97 09
E-mail : dante.alighieri@hotmail.fr
Site Internet : www.dante-aix.fr

**Association Franco Polonaise en
Provence Polonica**

Maison de la Vie Associative
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 50 62 26
Fax : 04 42 57 33 26 / 04 42 95 14 05
E-mail : polonica@aixpolonica.net
Site Internet : www.aixpolonica.net

Association Provence Bulgarie

Maison de la Vie Associative
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 06 10 20 21 87
Mail : afb.13@laposte.net
Site Internet : www.france-bulgarie.org

**Anglo American Group
of Provence**

Maison des Associations
Mairie Aix-Sud, CD9
Pont de l'Arc
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 24 39 57
E-mail : info@AGGP-Provence.com
Site Internet : www.aagp-provence.com

**Association Culturelle
Franco-Japonaise**

4 Traverse Notre Dame
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 23 30 44
Portable : 06 11 22 80 12
E-mail : francojaponaix@free.fr
Site Internet : www.japonaix.com

Association France Hongrie
Maison des Associations
1 Rue Emile Tavan
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 93 54 66
Fax : 04 42 93 54 32
E-mail : contact@francehongrie13.org
Site Internet :
www.francehongrie13.org

Association Norvège-Provence
84 Avenue des Chartreux
13004 MARSEILLE
Tél. : 04 91 49 13 57
E-mail : kjetil.dohlen@oamp.fr

Association The Link
19 Carraire du Boulard
13480 CABRIÈS
Tél. : 06 77 68 49 57
E-mail : p.agostini@lalouque.com

British American Institute
38 Avenue Victor Hugo
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 27 24 23
Fax : 04 42 27 24 62
E-mail : bainstitute@free.fr
Site Internet :
www.britishamericaninstitute.com

Chinafi
146 Rue Paradis
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 53 28 34
Fax : 04 91 53 28 34
Portable : 06 60 89 96 87
E-mail : contact@chinafi.fr
Site Internet : www.chinafi.net

La Noria – Association Culturelle Franco-Espagnole
22 Rue Portalis
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 93 02 67
Fax : 04 42 93 02 67
E-mail : noria10@free.fr
Site : www.aix-en-provence.com/noria/

**Maison de Tübingen
– Centre Franco-Allemand**
19 Rue du cancel
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 21 29 12
Fax : 04 42 21 29 13
E-mail : cfaprovence@wanadoo.fr
Site Internet : www.cfaprovence.com

**Centre Franco-Chinois
de Provence**
53 Rue Louis Breguet
La Molle
13130 BERRE L'ETANG
Tél. : 04 42 85 37 92
Fax : 04 42 85 37 92
Site Internet :
www.chine-france.com/associations-francochinoise/berre.htm

Institut Culturel Italien
6 Rue Fernand Pauriol
13005 MARSEILLE
Tél. : 04 91 48 51 94
Fax : 04 91 92 67 90
E-mail : iicmarsiglia@esteri.it
Site Internet : www.iicmarsiglia.esteri.it

**Langue & Culture russes en pays
d'Aix**
1 Rue Emile Tavan
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 21 56 05
Fax : 04 42 21 56 05
Portable : 06 25 72 77 83
E-mail : l.c.russes@orange.fr

Terres de Provence – Québec
St Canadet
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE
Tél. : 04 42 61 97 74
Fax : 04 42 61 97 74
E-mail : terprov-quebec@wanadoo.fr
Site Internet : www.francequebec.fr

1.3. Le logement

Pour consulter les petites annonces :

En plus des journaux gratuits distribués tous les lundis (Top Annonces, Paru-Vendu) ou disponibles dans toutes les agences immobilières du département (Logic Immo), voici une sélection de sites Internet :

www.paruvendu.fr
www.reflex-immo.com
www.logic-immo.fr
www.entrepaticuliers.com
www.seloger.com

Pour obtenir des informations sur le marché de l'immobilier

Fédération Nationale de l'Immobilier (F.N.A.I.M.)

17, Rue de Brignoles
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 21 45
Fax : 04 91 57 02 78
E-mail : fnaim13@wanadoo.fr
Site Internet : www.fnaim.fr

C.N.A.B. Marseille-Provence-Corse

(Confédération Nationale des Administrateurs de Biens)
48, Rue Breteuil
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 72 28
Fax : 04 91 53 52 07
E-mail : cnab-provence@wanadoo.fr
Site Internet : www.cnab-provence.com

A.D.I.L des Bouches-du-Rhône

(Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)
7, cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 96 11 12 00
Et
8 Rue de la Molle
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 09 28
Site Internet : www.adil13.org

Pour obtenir des informations réglementaires et pratiques sur le logement :

D.D.E (Direction Départementale de l'Équipement)

9, Avenue du Général Leclerc
13332 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 91 28 40 40
Fax : 04 91 28 42 29
E-mail : cabinet.dde-13@equipement.gouv.fr
Site Internet : www.bouches-du-rhone.equipement.gouv.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h00
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h20

Si vous souhaitez acquérir un bien immobilier :

Chambre des Notaires des Bouches-du-Rhône

77, Boulevard Périer
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 53 49 67
Fax : 04 91 53 49 75
Site Internet : www.chambre-bouchesdurhone.notaires.fr

Conseil Régional des Notaires

8 Bd du Roi René
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 30
Fax : 04 42 16 03 33
Site Internet : www.cr-aixenprovence.notaires.fr

1.4. La santé

La protection sociale en France

Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS)

11 Rue de la tour des Dames

75436 PARIS CEDEX 09

Tél. : 01 45 26 33 41

Fax : 01 49 95 06 50

Site Internet (en français, anglais, allemand, espagnol, italien et portugais) :

www.cleiss.fr

Pour connaître l'adresse de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie la plus proche de votre domicile, appelez la :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône (CPAM)

56 Chemin Joseph Aiguier

13009 MARSEILLE

Tél. (plateforme centrale) : 0820 904 186 (prix d'un appel local)

Tél. : 04 91 83 70 00

Fax : 04 91 41 56 74

Site Internet : www.marseille.ameli.fr

La Santé dans les Bouches-du-Rhône - Coordonnées des principaux centres hospitaliers publics des Bouches-du-Rhône

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Centre Hospitalier du Pays d'Aix

Avenue des Tamaris

13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. : 04 42 33 50 00 - Fax : 04 42 33 51 20

Site Internet : www.ch-aix.fr

Centre Hospitalier Général de Salon-de-Provence

207 Avenue Julien Fabre

13300 SALON-DE-PROVENCE

Tél. : 04 90 44 91 44 - Fax : 04 90 56 61 45

Arrondissement d'Arles

Centre Hospitalier d'Arles

Quartier Haut de Fourchon

13200 ARLES

Tél. : 04 90 49 29 29 - Fax : 04 90 49 28 91

Hôpital de Tarascon

Route Arles

13150 TARASCON

Tél. : 04 90 91 56 00 - Fax : 04 90 91 56 05

Arrondissement d'Istres

Centre Hospitalier de Martigues

3 Boulevard Rayettes

13500 MARTIGUES

Tél. : 04 42 43 22 22 - Fax : 04 42 80 24 60

Site Internet : www.ch-martigues.fr

Centre Hospitalier d'Allauch

Chemin des Mille Ecus
13190 ALLAUCH
Tél. : 04 91 10 46 46
Fax : 04 91 10 46 01
www.ch-allauch.fr

Centre Hospitalier d'Aubagne

179 Avenue Sœurs Gastine
13400 AUBAGNE
Tél. : 04 42 84 70 00
Site Internet : www.ch-aubagne.fr

Centre Hospitalier de La Ciotat

Boulevard Lamartine
13600 LA CIOTAT
Tél. : 04 42 08 76 00

Hôpital Sainte Marguerite

270 Boulevard de Sainte Marguerite
13009 MARSEILLE
Tél. : 04 91 74 40 00

Hôpital Salvador

Centre anti-poison
249 Boulevard de Sainte Marguerite
13009 MARSEILLE
Tél. : 04 91 75 25 25

Hôpital de la Timone

264 Rue Saint Pierre
13005 MARSEILLE
Tél. : 04 91 38 60 00

Hôpital de la Conception

147 Boulevard Baille
13005 MARSEILLE
Tél. : 04 91 38 30 00

Hôpital Nord

Chemin des Bourrelly
13015 MARSEILLE
Tél. : 04 91 96 80 00

Hôpital Laveran

(Hôpital Militaire rattaché au Ministère de la Défense)
34 Boulevard Lavéran
13013 MARSEILLE
Tél. : 04 91 61 70 00
Fax : 04 91 61 70 03

1.5. La Cellule Mobilité de Provence Promotion

Les sociétés de « Relocation » (Liste non-exhaustive)

AONO Services

Parc de Pichaury – Bât B5
13856 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 06 76 51 86 98
E-mail : info@aonoservices.com
Site Internet : www.aonoservices.com
(Site en français, anglais et japonais)

AZUR MOBILITY

2 Impasse Victor Hugo
83470 SAINT MAXIMIN
Tél. : 06 29 69 66 85 / 06 14 29 70 63
E-mail : contact@azur-mobility.com
Site Internet : www.azur-mobility.com
(Site en Français, anglais et néerlandais)

CAP-PROVENCE

6 boulevard des Reinettes
13008 MARSEILLE
Tél. : 06 03 24 34 78
E-mail : marielaurence.debryas@cap-provence.com
Site Internet : www.cap-provence.com
(Site en français et en anglais)

HI CONNECT

103 Chemin des Garlabans
Le jas des garrigues
13320 BOUC BEL AIR
Tél. : 04 42 54 67 17
Fax : 04 42 54 76 38
Portable : 06 21 21 13 89
E-mail : smeynadier@hiconnect.fr
Site Internet : www.hiconnect.fr
(Site en français et anglais)

MARSEILLE CONSEIL

Building de la Bourse
2 Rue du Beausset
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 88 66 17 15
Fax : 04 88 66 17 27
E-mail : info@marseilleconseil.com
Site Internet : www.marseilleconseil.com
(Site en français et en anglais)

NOOK RELOCATION

« La Floriane »
13590 MEYREUIL
Tél. : 06 83 00 72 26
Fax : 04 42 51 56 05

E-mail : info@nook-relocation.com
Site Internet : www.nook-relocation.com
(Site en français, anglais et allemand)

PORTAIL SUD

Tél. : 04 91 37 42 12
Portable : 06 18 01 00 03
E-mail : contact@portailsud.com
Site Internet : www.portailsud.com
(Site en français et anglais)

PROVENCE RELOCATION

94 Chemin du Littoral
13015 MARSEILLE
Tél. : 04 91 09 58 27 / 28
Portable : 06 11 23 29 21/06 24 66 47 17
Fax : 04 91 09 50 39
E-mail :
f.lemarechal@provence-relocation.com
m.boulais@provence-relocation.com
www.provence-relocation.com
(Site en français et anglais)

P.W.S (Provence Welcome Service)

10 A Rue de Cassis
13008 MARSEILLE
Tél.: 04 96 20 81 30
Portable : 06 23 23 19 51
Fax : 04 96 20 81 31
E-mail : gwenaelle.degouttes@pws-relocation.com
Site Internet : www.pws-relocation.com
(Site en français et anglais)

VIA HUMANIS

14 Parc du Golf – CS 90519
350, Avenue JRGG de la Lauzière
13593 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 16 35 60
Portable : 06 65 55 55 97
E-mail : grossetie@via-humanis.fr
Site Internet : www.via-humanis.fr

WELCOME IN

Terrasses du Parc II - Entrée 7
13800 ISTRES
Tél. : 06 61 25 85 62
Fax : 04 42 86 33 24
E-mail : contact@welcome-in.fr
Site Internet : www.welcome-in.fr
(Site en française et anglais)

Réseau A .V.F. (Accueil des Villes Françaises) (Liste non-exhaustive)

A.V.F. Aix-en-Provence

Cité du Livre – 8-10 Rue des Allumettes
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 38 49 83
Fax : 04 42 26 04 71
E-mail : avf.aix-en-provence.j@free.fr
Site Internet :
<http://avf.aixenprovence.free.fr>

A.V.F. Eguilles

Espace Georges Duby
Avenue Paul Magalon
13510 EGUILLES
Tél. : 04 42 92 33 03
Fax : 04 42 92 33 03

A.V.F. La Ciotat

Rue du Rocher
13600 LA CIOTAT
Tél. : 04 42 71 71 32
Fax : 04 42 83 04 65
E-mail : avf.laciotat@wanadoo.fr

A.V.F. Marseille

Cité des Associations
93 La Canebière - BP 445
13001 MARSEILLE
Tél. : 08 70 44 82 16
E-mail : info@avf-marseille.com
Site Internet : www.avf-marseille.com

A.V.F. Martigues

Centre Social de Jonquières
Place du 8 mai
13500 MARTIGUES
Tél. : 04 42 07 06 01
Fax : 04 42 07 12 28
E-mail : avf.martigues@tiscali.fr

A.V.F. Salon de Provence

123 Rue de Bucarest
13300 SALON DE PROVENCE
Tél. : 04 90 56 49 58
Fax : 04 90 56 49 58
E-mail : avf.salon@wanadoo.fr

A.V.F. Tarascon

2 Place Frédéric Mistral
13150 TARASCON
Tél. : 04 90 43 50 81
Fax : 04 90 43 50 81
E-mail : avf.tarascon@free.fr

A.V.F. Vitrolles

23 Avenue Jean Moulin
13127 VITROLLES
Tél. : 04 42 89 54 14
Fax : 04 42 89 54 14
E-mail : avf.vitrolles@tiscali.fr
Site Internet :
<http://avf.vitrolles.chez-alice.fr>

Sites Internet utiles :

Un site Internet et deux portails qui regroupent différents services concernant la vie quotidienne dans l'agglomération Marseille-Provence (déplacements, loisirs, santé, éducation...)
www.peuplade.fr
<http://cities2.cdc-tic.fr>
www.marseille-cities.org

2. LA SCOLARITE EN PROVENCE : DE LA CRECHE A L'UNIVERSITE

2.1. De la crèche au lycée

Pour tout renseignement concernant les modes de garde des enfants en âge périscolaire, adressez-vous au service petite enfance de la Mairie de votre domicile ou consultez le site Internet de votre Commune. Les écoles maternelles et primaires dépendent également des Mairies.

Le portail Internet de l'administration française a établi une liste des communes des Bouches-du-Rhône disposant d'un site Internet : <http://lessites.service-public.fr>

Si vous souhaitez vous renseigner sur les prestations de la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) relatives à la garde d'enfants, un numéro unique a été mis en place : 0821 07 99 13 (0,118 € la minute). Ce serveur vocal fonctionne 24h/24 et 7 jours sur 7.

Pour obtenir la liste des établissements scolaires d'enseignement secondaire, contactez le :

Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille

Place Lucien Paye

13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. : 04 42 91 70 00

Fax : 04 42 26 68 03

E-mail : contact@crdp.ac-aix-marseille.fr

Site Internet : www.ac-aix-marseille.fr - Rubrique « Etablissements scolaires »

2.2. L'enseignement supérieur

Pour tout renseignement concernant les enseignements dispensés dans l'Académie, les adresses des établissements scolaires, la pédagogie, contacter le :

Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille

Place Lucien Paye

13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. : 04 42 91 70 00

E-mail : contact@crdp.ac-aix-marseille.fr

Site Internet : www.ac-aix-marseille.fr - Rubrique « Etudier en Provence »

Les formations Baccalauréat + 2

Pour connaître la liste des lycées proposant des Brevets de Techniciens Supérieurs (B.T.S.), contacter le Rectorat de l'Académie Aix-Marseille.

Les I.U.T. font partie intégrante des universités de l'Académie Aix-Marseille :
I.U.T. de l'Université de Provence (UI)

I.U.T. (Arles)

BP 90178

13637 ARLES

Tél. : 04 90 52 24 10

Fax : 04 90 52 24 15

E-mail : iut-arles@aixup.univ-mrs.fr

Site Internet : www.up.univ-mrs.fr/iutarles

I.U.T. de l'Université de la Méditerranée (U2)

I.U.T. (Aix-en-Provence)

Avenue Gaston Berger
13625 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
Tél. : 04 42 93 90 00
Fax : 04 42 93 90 90
Site Internet : www.iut.univ-aix.fr

I.U.T. (La Ciotat)

Avenue Maurice Sandral
BP 156
13708 LA CIOTAT CEDEX
Tél. : 04 42 98 08 60
Fax : 04 42 98 08 70
Site Internet : <http://iuthse-laciotat.org>

I.U.T. (Marseille-Luminy)

163 Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE CEDEX 9
Tél. : 04 91 17 79 20
Fax : 04 91 17 79 22
Site Internet : www.iut-gtr.univ-mrs.fr
E-mail : dat@iut-gtr.univ-mrs.fr

I.U.T. de l'Université Paul Cézanne (U3)

I.U.T. (Marseille-St-Jérôme)

142 Traverse Charles Susini - B.P. 157
13388 MARSEILLE CEDEX 3
Tél. : 04 91 28 93 00
Fax : 04 91 28 94 94
<http://iutmrs.u-3mrs.fr>

**Les classes préparatoires
aux grandes écoles**

Aix-en-Provence

Lycée Vauvenargues

60 Boulevard Carnot
13625 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
Tél. : 04 42 17 40 40
Site Internet : www.lyc-vauvenargues.ac-aix-marseille.fr

Lycée Paul Cézanne

Avenue Jean et Marcel Fontenaille
BP 10 005
13181 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5
Tél. : 04 42 17 14 00
Fax : 04 42 96 07 66
E-mail : ce.0130002g@ac-aix-marseille.fr
Site Internet : www.lycezanne13.org

Lycée Militaire

13 Boulevard des Poilus
13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
Tél. : 04 42 23 89 99
Site Internet : www.cofat.terre.defense.gouv.fr

Marseille

Lycée Thiers

5 Place du Lycée
13232 MARSEILLE CEDEX 1
Tél. : 04 91 18 92 18
Fax : 04 91 18 92 13
E-mail : secretariat@lycee-thiers-marseille.org
Site Internet : www.lycee-thiers-marseille.org

Lycée Jean Perrin

74 Rue Verdillon
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : 04 91 74 29 30
Fax : 04 91 75 23 29
Site Internet : www.lyc-perrin.ac-aix-marseille.fr

Lycée Antonin Artaud

25 Chemin Notre-Dame
de la Consolation
13388 MARSEILLE CEDEX 3
Tél. : 04 91 12 22 50
Fax : 04 91 12 22 60
Site Internet : www.lyceeartaud.net

Lycée Saint Charles

5 Rue Guy Fabre
13232 MARSEILLE CEDEX 1
Tél. : 04 91 08 20 50
Fax : 04 91 08 20 61
Site Internet : www.lyc-stcharles.ac-aix-marseille.fr

Lycée Notre Dame de Sion

231 Rue Paradis
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 15 74 50
Fax : 04 91 81 22 44
Site Internet : <http://perso.orange.fr/sion.mp-mpsi/>

Salon-de-Provence

Lycée de l'Empéri

21 Montée du Puech
13300 SALON-DE-PROVENCE CEDEX
Tél. : 04 90 44 79 00
Fax : 04 90 44 79 69
Site Internet : www.lyc-emperi.ac-aix-marseille.fr/index.html

Les écoles de formation supérieure

Euromed Marseille

Ecole de Management

Domaine de Luminy
BP 921
13288 MARSEILLE CEDEX 9
Tél. : 04 91 82 78 00
Fax : 04 91 82 78 01
E-mail : info@euromed-marseille.com
Site Internet :
www.euromed-marseille.com

Les écoles d'ingénieurs

Aix-en-Provence et Gardanne

ENSAM

(Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers)
2 Cours des Arts et Métiers
13167 AIX-EN-PROVENCE CEDEX
Tél. : 04 42 93 81 81
Fax : 04 42 93 81 00
E-mail : direction@aix.ensam.fr
Site Internet : www.aix-ensam.fr

Centre microélectronique de Provence Georges Charpak

Avenue des Anémones
Quartier Saint Pierre
13541 GARDANNE
Tél. : 04 42 12 68 88
Fax : 04 42 12 68 89
Site Internet :
www.emse.fr/cmpgc/index.html

Marseille

Ecole Centrale Marseille

Technopôle de Château-Gombert
38 Rue Frédéric Joliot Curie
13451 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 05 45 45
Fax : 04 91 05 43 80
E-mail : info@ec-marseille.fr
Site Internet : www.ec-marseille.fr

Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille

Technopôle Marseille-Provence
Château-Gombert
13451 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 05 44 36
Fax : 04 37 05 43 76
Site Internet : www.polytech-marseille.com

ESIL

(Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy)
163 Avenue de Luminy
Case 925
13288 MARSEILLE CEDEX 9
Tél. : 04 91 82 85 00
Fax : 04 91 82 85 91
E-mail : contact@esil.univmed.fr

Salon-de-Provence

Ecole de l'Air

Base Aérienne 701
13661 SALON-DE-PROVENCE CEDEX
Tél. : 04 90 17 80 00
Fax : 04 90 17 81 11
Site Internet :
www.cge.asso.fr/ecoles/ECOLE11.phtml

Les trois universités

Pour un conseil ou une information, les Services Universitaires d'Information et d'Orientation sont présents sur les campus.

Université de Provence (Aix-Marseille 1)
www.up.univ-mrs.fr

S.U.I.O

Centre Schuman (Aix-en-Provence)
Bâtiment Accueil
Tél. : 04 42 95 32 23
Fax : 04 42 95 32 57
E-mail : suio@univ-aix.fr
Secteur : *Lettres et Sciences Humaines*

S.U.I.O

Centre Saint-Charles (Marseille)
Bâtiment 121 – Rez-de-jardin
Tél. : 04 91 10 60 58/59
Fax : 04 91 10 67 60
E-mail : suio-sc@up.univ-mrs.fr
Secteurs : *Sciences*

Université de la Méditerranée (Aix-Marseille 2)
www.mediterranee.univ-mrs.fr

S.U.I.O

Centre Marseille Pharo
58 Boulevard Charles Livon
13284 MARSEILLE CEDEX 07
Tél. : 04 91 39 65 17/18
E-mail : suio-pharo@univmed.fr
Secteurs : *Sciences, Sport, Médecine, Pharmacie, Dentaire, Sciences économiques*

S.U.I.O

Centre Marseille Luminy
Faculté des Sciences de Luminy
163 Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. : 04 91 82 93 89
E-mail : suio@luminy.univ-mrs.fr
Secteurs : *Sciences et Education
physique et sportive*

S.U.I.O

Centre Faculté de Médecine
27 Boulevard Jean Moulin
13385 MARSEILLE CEDEX 05
Tél. : 04 91 32 43 57
E-mail : suio.timone@medecine.univ-mrs.fr
Secteurs : *Médecine, Paramédical, Santé*

S.U.I.O

Centre d'Aix-en-Provence
Faculté des Sciences Economiques
14 Avenue Jules Ferry
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX
Tél. : 04 42 91 48 84
E-mail : suioaix@romarin.univ-aix.fr
Secteurs : *Economie, Gestion, Sciences
sociales*

Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3)
www.univ.u-3mrs.fr

S.U.I.O

Centre d'Aix-en-Provence
1 Allée Bastide des Cyprès
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 21 59 87
E-mail : info.scuio@univ-cezanne.fr
Secteurs : *Droit, Economie et Sciences
Politiques*

S.U.I.O

Centre de St Jérôme (Marseille)
Avenue Escadrille Normandie Niemen
13397 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 28 81 18
E-mail : scuio.sciences@univ-cezanne.fr
Secteurs : *Sciences et Technologies*

S.U.I.O

Centre Marseille Canebière Point
Accueil
110 La Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 96 12 61 73
Secteurs : *Droit et Economie*

Les Ecoles d'Art**Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Marseille**

184 Avenue de Luminy – Case 924
13288 MARSEILLE CEDEX 9
Tél. : 04 91 82 71 00
Fax : 04 91 82 71 80
Site Internet : www.marseille-archi.fr

**Ecole Nationale Supérieure
de la Photographie**

16 Rue des Arènes
BP 10149
13631 ARLES CEDEX
Tél. : 04 90 99 33 33
Fax : 04 90 99 33 59
Site Internet : www.enp-arles.com

**Ecole Supérieure d'Art
d'Aix-en-Provence**

Rue Emile Tavan
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 27 57 35
Fax : 04 42 27 63 99
E-mail : secretariat@ecole-art-aix.fr
Site Internet : www.ecole-art-aix.fr

Supinfocom Arles

2 Route de la Crau
13200 ARLES
Tél. : 04 90 52 11 00
Fax : 04 90 52 11 01
E-mail : contact@supinfocom-arles.fr
Site Internet : www.supinfocom-arles.fr

2.3. L'enseignement international, de la maternelle à l'Université

Ecoles maternelles et primaires

Arrondissement d'Aix-en-Provence

CIPEC

(Centre International Privé pour
l'Education & la Culture)

Domaine de Fontvieille
505 Route de Bouc-Bel-Air
13080 LUYNES

Tél. : 04 42 60 84 25

Fax : 04 42 60 84 26

E-mail : info@c-i-p-e-c.com

Site Internet : www.c-i-p-e-c.com

Ecole Privée Protestante Nouvelle Alliance

Résidence Galice – Bât C
Route de Galice

Allées du Docteur Henri Bianchi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. / Fax : 04 42 95 08 19

E-mail : nouvall@tiscali.fr

Site Internet :

<http://lanouvellealliance.org>

EPIM

(Ecole Privée Internationale de
Méditerranée)

Quartier Plein Soleil

13080 LUYNES

Tél. / Fax : 04 91 53 00 00

E-mail : welcome@epim-mis.com

Site Internet : www.epim-mis.com

Euro Pi Pole

Ecole maternelle privée bilingue

2 Avenue Georges Brassens

« Le Sénèque »

13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. / Fax : 04 42 315 315

E-mail : europipole@aol.com

Euro Pi Pole

Ecole Privée Bilingue du Pays d'Aix

Centre de loisirs municipal

Parc Club de l'Arbois

13480 CABRIÈS

Tél. / Fax : 04 42 315 315

E-mail : europipole@aol.com

Site Internet : www.europipole.com

Arrondissement d'Arles

Ecole privée Saint Etienne

Clos Guinot

Quartier des Prêcheurs

Ancienne route St Gilles

BP 217

13635 ARLES CEDEX

Tél. : 04 90 96 83 85

Arrondissement de Marseille

Ecole, Collège et Lycée Chevreul Blancarde

1 Rue Saint François de Sales

13004 MARSEILLE

Tél. : 04 91 49 10 73

Fax : 04 91 49 29 78

E-mail :

chevreul-secretariat@wanadoo.fr

Site Internet : www.chevreul.info

EPIM

(Ecole Privée Internationale de
Méditerranée)

27 Boulevard de la Corderie

13007 MARSEILLE

Tél. / Fax : 04 91 53 00 00

E-mail : welcome@epim-mis.com

Site Internet : www.epim-mis.com

Collèges et lycées

Aix-en-Provence

Collège Mignet

41 Rue Cardinale

13601 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 42 93 63 00

Fax : 04 42 27 42 35

Site Internet : www.clg-mignet.ac-aix-marseille.fr/mignet/

Ecole Collège Lycée Mixte Sainte Catherine de Sienne

20 Rue Mignet

13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 42 23 48 98

Fax : 04 42 96 63 74

E-mail : e.c.l.saintecatherine@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://perso.wanadoo.fr/saintecatherine/>

Ecole internationale secondaire privée bilingue Val Saint André (VSA)

19 Avenue Malacrida
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 27 14 47
Fax : 04 42 27 23 16
E-mail : info@val-saint-andre.com
Site Internet : www.val-saint-andre.com

I.B.S.

(International School of Provence)
Domaine des Pins
500 Petite Route de Bouc-Bel-Air
13080 LUYNES
Tél. : 04 42 24 03 40
Fax : 04 42 24 09 81
E-mail : ibs.of.provence@wanadoo.fr
Site Internet : www.ibsofprovence.com

Lycée Georges Duby

200 Rue Georges Duby
13080 LUYNES
Tél. : 04 42 60 86 00
Fax : 04 42 60 86 05
E-mail : ce.01335251@ac-aix-marseille.fr
Site Internet : www.lyc-luynes.ac-aix-marseille.fr/

Arlés

Collège Privé Saint Charles

2 Rue de la Calade
13200 ARLES
Tél. : 04 90 96 07 76
Fax : 04 90 96 03 84
E-mail : contact@college-saint-charles.com
Site Internet : www.college-saint-charles.com

Manosque

Ecole Internationale de Manosque

Les Iscles
116 Rue Régis Ryckebush
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 92 73 41 10
Site Internet :
www.ecole-internationale.ac-aix-marseille.fr

Marseille

Collège Saint Joseph de Cluny

160 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 77 00
Fax : 04 91 13 77 09
E-mail : secretariat@college-st-joseph-cluny.com

Site Internet :
www.college-st-joseph-cluny.com

Ecole, Collège et Lycée Chevreul Blancarde

1 Rue Saint François de Sales
13004 MARSEILLE
Tél. : 04 91 49 10 73
Fax : 04 91 49 29 78
E-mail : chevreul-secretariat@wanadoo.fr
Site Internet : www.chevreul.info

Lycée Marseilleveyre

83 Traverse Parangon
13285 MARSEILLE CEDEX 08
Tél. : 04 91 17 67 00
Fax : 04 91 17 67 05
E-mail : ce0130038w@ac-aix-marseille.fr
Site Internet : www.marseilleveyre.org

Etablissements d'enseignement supérieur relevant de pays étrangers

Aix-en-Provence

American Center

19 Cours des Arts et Métiers
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 38 42 38
Fax : 04 42 38 95 66
E-mail : info@americancenter.fr
Site Internet : www.americancenter.fr

California State University

5 Rue du 4 septembre
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 26 73 52
Fax : 04 42 38 34 57

E.P.S.S.A.

(Ecole Populaire Supérieure Suédoise d'Aix)
Espace Forbin
3 Allées Claude Forbin
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 27 46 19
Fax : 04 42 27 48 09
E-mail : contact@is-aix.com
Site Internet : www.epssa.org

Institut Américain Universitaire

27 Place de l'Université
13625 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 23 39 35
Fax : 04 42 21 11 38
Site Internet : www.iaufrance.org/Aix/

I.E.F.E.E.

(Institut d'Etudes Françaises
pour Etudiants Etrangers)
23 Rue Gaston de Saporta
13625 AIX-EN-PROVENCE CEDEX
Tél. : 04 42 21 70 90
Fax : 04 42 23 02 64
E-mail : institut.iefee@iefee.u-3mrs.fr
Site Internet : www.iefee.com

I.S. Aix-en-Provence

(Institut Suédois)
9 Cours des Arts et Métiers
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 93 47 90
Fax : 04 42 26 31 80
E-mail : info@is-aix.com
Site Internet : www.is-aix.com

Marseille

American Center

27 Rue Aldebert
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 81 79 78
Fax : 04 91 81 18 36
E-mail : acmar@americancenter.fr
Site Internet : www.americancenter.fr

**Antennes CROUS dans l'Académie
d'Aix-Marseille (Centre Régional des
œuvres Universitaires et Scolaires)**

Site Internet :
www.crous-aix-marseille.com

CROUS d'Aix-Marseille

Avenue Benjamin Abram
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX I
Tél. : 04 42 16 13 13
Fax : 04 42 38 64 39

CROUS de Marseille

3 Place Victor Hugo
13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 91 62 83 60
Fax : 04 91 62 83 99

3. LES TRANSPORTS EN PROVENCE

3.1. Infrastructures de transports en Provence

Aéroport Marseille Provence

CCI Marseille-Provence
BP 7 - Aéroport
13727 MARIIGNANE CEDEX
Tél. : 04 42 14 14 14
Fax : 04 42 14 29 90
E-mail : contact@mrs.aero
Site Internet : www.marseille.aeroport.fr

Gare Saint Charles

Esplanade Saint Charles
13001 MARSEILLE
Etat du trafic, horaires trains, vente : 36 35
Site Internet : www.voyages-sncf.com (Centrale de réservation)

Gare TGV Méditerranée Aix

RD 9
Plateau de l'Arbois
13592 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 36 35
Site Internet : www.tgv.com

Port Fluvial d'Arles

Chemin des Ségonnaux
13200 ARLES
Tél. : 04 90 96 76 33
Fax : 04 90 93 88 09
E-mail : portfluvial@arles.cci.fr
Site Internet : www.arles.cci.fr/cci/port/

Port Autonome de Marseille

23 Place de la Joliette
BP 81965
13226 MARSEILLE CEDEX 02
Tél. : 04 91 39 40 00
Fax : 04 91 39 57 00
E-mail : pam@marseille-port.fr
Site Internet : www.marseille-port.fr

3.2. Les transports en commun à Marseille

Pour tous renseignements sur le réseau de transports à Marseille, les horaires des lignes et la tarification, s'adresser à :

Espace Infos R.T.M.

6 Rue des Fabres
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 91 92 10

Ou consulter les sites Internet : www.rtm.fr
www.lepilote.com/transports/

3.3. Les transports en commun à Aix-en-Provence

Pour tous renseignements sur le réseau de transports en commun, s'adresser au Point accueil Aix en Bus (Arrêt « Rotonde » – Office de Tourisme) :

Point Accueil Aix en Bus

Office de Tourisme
2 Place du Général de Gaulle
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 26 37 28
Fax : 04 42 93 26 04

Ou consulter le site Internet : www.aixenbus.com

Les fiches horaires par ligne, le guide pratique du réseau et le plan de poche sont disponibles gratuitement et peuvent être envoyés, sur simple demande, à domicile.

3.4. Les transports inter-urbains

Les transports inter-urbains par autocar :

Renseignements – RDT 13 (Régie Départementale des Transports 13)
Tél. : 04 42 93 59 00
Fax : 04 42 93 59 01
Site Internet : www.rdt13.fr

Renseignements les Autobus Aubagnais, les Bus de l'Étang, les Bus du Soleil, Interbus, Ciotabus, les bus de la Marcouline et les bus de la Côte bleue, sur le site Internet : www.lepilote.com/transports

Le réseau TER PACA

- Ligne d'information directe : 36 35
- Sur Internet : www.ter-sncf.com/paca et www.lepilote.com/transports/

Autres sites d'information :

Site de la navette entre Aix-en-Provence et Marseille : www.navetteaixmarseille.com

Le site du réseau urbain d'Aubagne : www.bus-aubagnais.fr

Le site du réseau urbain de l'Étang de Berre : www.bus-de-letang.fr

Le site du réseau urbain d'Arles : www.star-arles.fr

4. TRAVAILLER EN PROVENCE

4.1. L'emploi dans les Bouches-du-Rhône

ASSEDIC Alpes Provence

Siège :
2 Place du Général Ferrié
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 83 59 00
Fax : 04 91 83 59 59
Site Internet : www.assedic.fr

Plateforme téléphonique
demandeurs d'emploi : 0801 01 01 13

Sites d'accueil demandeurs d'emploi

ASSEDIC Aix-en-Provence

Aix – Sud

350 Avenue du Club Hippique
Le Praesidium - Bâtiment A
CS 50426
13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Aix - Nord

185 Avenue de Pérouse
13097 AIX-EN-PROVENCE
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Arles

22 Avenue Victor Hugo - BP 60184
13637 ARLES CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Aubagne

Avenue Simon Lagunas
Quartier Le Bras d'Or - BP 1
13671 AUBAGNE CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Chateaufrenard

Bureau Parc des Baumes n° 8
638 Avenue de la libération
13836 CHÂTEAUFRENNARD CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Marignane

« Le Gabian du Moulin »
Avenue René Dubois
BP 77
13721 MARIGNANE CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Marseille

Marseille – Chartreux

36 Boulevard de la Fédération
13248 MARSEILLE CEDEX 4
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille - Colbert

7 Rue des Chapeliers
BP 2079
13203 MARSEILLE CEDEX 1
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille - Frais Vallon

15 Chemin des Jonquilles
13388 MARSEILLE CEDEX 13
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille - Gibbes

118 Chemin des Gibbes
13313 MARSEILLE CEDEX 14
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille – La Viste

13 Traverse Bonnet
13344 MARSEILLE CEDEX 15
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille - Paradis

435 Rue Paradis
13417 MARSEILLE CEDEX 08
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille - Romain Rolland
211 Boulevard Romain Rolland
13406 MARSEILLE CEDEX 9
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

Marseille - William Booth
75 Avenue William Booth
13012 MARSEILLE
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Martigues
Avenue Julien Olive
BP 80057
13695 MARTIGUES CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Salon-de-Provence
147 Bd Pasquet
13656 SALON-DE-PROVENCE CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

ASSEDIC Vitrolles
21 Avenue Denis Padovani - BP 21
13741 VITROLLES CEDEX
Horaires – Accueil sur rendez-vous :
Lundi au jeudi : 8h30 – 15h00
Vendredi : 8h30 – 12h30

A.N.P.E. (Agence Nationale Pour l'Emploi)

Adresses utiles : Voir Chapitre I (Vivre en Provence), paragraphe I.1 (Les démarches administratives).

APEC (Association pour l'Emploi des Cadres)

Pour toute information sur l'APEC et ses services, appelez le numéro azur au : 0 810 805 805 (prix d'un appel local, sauf d'un téléphone mobile) du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00 ou connectez vous sur le site Internet : www.apec.fr

APEC
141-145 Avenue du Prado
BP 352
13271 MARSEILLE CEDEX 08

Paca Mode d'Emploi
17 La Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 96 10 26 40
Fax : 04 91 81 63 87
E-mail : paca.mode-emploi@wanadoo.fr
Site Internet : www.paca-mode-demploi.com

4.2. Les Clubs, Associations et Groupements professionnels

Agroalimentaire

FRIAA
(Fédération Régionale des Industries Agro-alimentaires)
40 Rue Claude-Adrien Helvétius
BP 91201
84911 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 31 55 19
Fax : 04 90 31 55 10
E-mail : friaa@friaapaca.com
Site Internet : www.friaapaca.com

Centres d'Appels

Club des Managers de Centres Contacts
25 Boulevard de Louvain
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 30 08
Fax : 04 91 78 82 39
E-mail : contact@dantech.org
Site Internet : www.dantech.org/cmcc

Chimie

UIC Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
(Union des Industries Chimiques Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse)
CMCI
2 Rue Henri Barbusse
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 14 30 81
Fax : 04 91 56 01 91
E-mail : dg@urip-chim-plast.asso.fr
Site Internet : www.uic.fr

Métallurgie

UIMM Provence
(Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)
Tour Méditerranée
65 Avenue Jules Cantini
13298 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 80 91 48

Fax : 04 91 78 59 40
Site Internet : www.uimmp Provence.fr

Mode & Textile

Chambre Syndicale de l'Habillement

Espace Mode
11 La Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 90 88 10
Fax : 04 91 90 55 26

Institut Mode Méditerranée

Espace Mode
11 La Canebière
BP 72249
13211 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 14 92 01/14
Fax : 04 91 14 92 04
E-mail : imm@institutmode.org
Site Internet : www.espacemodemediterranee.com

Communication

La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée

10 Place de la Joliette
Les Docks – Atrium 10.4
13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 39 58 90
Fax : 04 91 39 34 24
E-mail : veron@epa-euromed.fr
Site Internet : www.la-cite.com

Club de la Presse Marseille-Provence

12 Rue Breteuil
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 55 07 59
E-mail : c-presse@wanadoo.fr

Création d'entreprises

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence

Palais de la Bourse
BP 21856
13221 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 0810 113 113
Site Internet : www.ccimp.com

Club des créateurs d'entreprises 13

Maison de l'entreprise
Place John Rewald
13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
Tél. : 04 42 63 04 04
Fax : 04 42 99 23 40
E-mail : cce13@wanadoo.fr

Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Hôtel du département
52 Avenue de St Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 21 22 52/53
Site Internet : www.cg13.fr

PACA Entreprendre

16 Place du Général de Gaulle
13231 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 57 71 14
E-mail : paca@reseau-entreprendre.org
<http://www.paca-entreprendre.org>

Environnement & Energie

Ea-Pôle de l'Eau

Europôle Méditerranéen de l'Arbois
BP 65
13545 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 4
Tél. : 04 42 97 10 15
Fax : 04 42 97 10 56
E-mail : contact@ea-environnement.com
Site Internet : www.ea-pole-eau.com

Enerplan

Le Forum
515 Avenue de la Tramontane
Zone Athélie IV
13600 LA CIOTAT
Tél. : 04 42 32 43 20
Fax : 04 42 08 44 94
E-mail : contact@enerplan.asso.fr
Site Internet : www.enerplan.asso.fr

Finances

CEFIM

(Communauté Economique et Financière Méditerranéenne)
Palais de la Bourse
La Canebière - BP 21856
13221 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 39 33 71
Fax : 04 91 39 34 96
E-mail : yves.riondet@ccimp.fr
Site Internet : www.cefim.org

Innovation

Marseille Innovation

Hôtel Technologique
Technopôle de Château-Gombert
BP 100
13382 MARSEILLE CEDEX 13
Tél. : 04 91 11 88 00
Fax : 04 91 11 88 01
E-mail : info@marseille-innov.org
Site Internet : www.marseille-innov.org

Méditerranée Technologies
22 Rue Sainte Barbe - BP 92018
F-13201 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 14 05 60
Fax : 04 91 14 05 70
E-mail :
info@mediterranee-technologies.com
http ://
www.mediterranee-technologies.com

R2i
(Réseau Industrie Innovation)
BP 4
13590 MEYREUIL
Tél. : 04 42 20 48 82
Fax : 04 42 20 48 82
E-mail : info@r2i-asso.org
Site Internet : www.r2i-asso.org

Logistique

Club Provence Logistique
CCIMP
Palais de la Bourse
BP 21856
13221 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 39 56 01
Fax : 04 91 39 34 30
E-mail : info@provencelogistics.com
Site Internet :
www.provencelogistics.com

Recherche scientifique

Association Grand Luminy
Parc Scientifique & Technologique de
Luminy
Bât CCIMP
Case 922
13288 MARSEILLE CEDEX 9
Tél. : 04 91 82 84 84
Fax : 04 91 82 84 85
E-mail : infos@agl.univ-mrs.fr
Site Internet : www.agl.univ-mrs.fr

Micro-électronique & Optique

ARCSIS
(Association pour la Recherche sur les
Composants et sur les Systèmes
Intégrés Sécurisés)
Place Paul Borde
BP 19
13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 53 81 50
Fax : 04 42 53 81 57
E-mail : contact@arcsis.org
Site Internet : www.arcsis.org

POPSUD
Pôle Optique & Photonique Sud
c/o Ecole Centrale Marseille
38 Avenue Joliot Curie
Technopôle Marseille-Provence
13541 MARSEILLE CEDEX 20
E-mail : popsud@popsud.org
Site Internet : www.popsud.org
Tél. : 04 91 05 47 05
Fax : 04 91 05 46 43

Technologies de l'Information et de la Communication

Club de l'Arche Méditerranée
1 Rue Pythéas
13001 MARSEILLE
E-mail : contact@club-arche-med.org
Site Internet : www.club-arche-med.org

CIP
(Club Informatique Provence)
Hôtel Technologique
BP 100
Technopôle de Château-Gombert
13382 MARSEILLE CEDEX 13
Tél. : 04 91 82 79 74
Fax : 04 91 82 78 89
E-mail : demande@cip-paca.org
Site Internet : www.cip-paca.org

Echangeur Marseille-Provence
35 Rue Sainte Victoire
13292 MARSEILLE CEDEX 06
Tél. : 04 91 13 86 74
Fax : 04 91 13 86 73
E-mail : laure.nervi@ccimp.com
Site Internet :
www.echangeurprovence.com

Fédération DANTech
(Fédération des Acteurs des Nouvelles
Technologies)
26 Boulevard Louvain
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 30 08
Fax : 04 91 78 82 39
E-mail : contact@DANTech.org
Site Internet : www.dantech.org

MedInSoft
(Cluster des Editeurs de Logiciels)
Hôtel Technologique
Technopôle de Château-Gombert
13013 MARSEILLE
Tél. : 04 91 82 79 74
Fax : 04 91 82 78 89
Site Internet : www.medinsoft.com

Club des DSI

Echangeur Marseille-Provence
35 Rue Sainte Victoire
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 86 70
Fax : 04 91 13 86 73
E-mail : m.dassot@marseille-
provence.cci.fr

Groupements divers

APEX

(Association Régionale des Entreprises
du Commerce Extérieur)
World Trade Center – Maison de
l'International
2 Rue Henri Barbusse
13241 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 39 33 83
Fax : 04 91 39 33 90
E-mail : contact@apex-marseille.org
Site Internet : www.apex-marseille.org

Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix

Maison de la Vie Associative
« Le Ligourès »
Place Romée de Villeneuve
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 06 09 67 38 28
E-mail : secretaire@jce-pays-daix.org
Site Internet : www.jce-pays-daix.org

Jeune Chambre Economique d'Arles

7 Rue Augustin Tardieu
13200 ARLES
Tél. : 06 23 82 89 04
E-mail : arles@jcef.asso.fr
Site Internet : www.jcepaca.org

Jeune Chambre Economique de Marseille

21 Rue Edmond Rostand
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 47 32
Fax : 04 91 37 47 34
E-mail : jcemarseille@wanadoo.fr
Site Internet : www.jcemarseille.org

Jeune Chambre Economique de Salon-de-Provence

Maison de l'Entreprise – CCIMP
9 Boulevard Clémenceau
13300 SALON-DE-PROVENCE
Tél. : 06 30 68 58 91
Fax : 04 90 56 05 11
E-mail : info@jce-salon.org
Site Internet : www.jce-salon.org

PROCAMEX

Provence Camargue Export
Avenue de la Première Division France
Libre
BP 39
13643 ARLES CEDEX
Tél. : 04 90 99 08 29
Fax : 04 90 96 99 53
E-mail : procamex@arles.cci.fr
Site Internet : www.procamex.org

UPE 13 – Union pour les Entreprises des Bouches-du- Rhône

16 Place du Général de Gaulle
13231 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 91 57 17 00
Fax : 04 91 54 86 03
E-mail : upe13@upe13.com
Site Internet : www.upe13.com

4.3. Les manifestations économiques

Salon Génération Entreprendre
www.generation-entreprendre.com

Salon Nautique Marseille-Métropole
www.salonnautiquelaciotat.com

Foire Internationale de Marseille
www.foiredemarseille.com

Top Transport
www.top-transport.net

Provence Prestige
www.provenceprestige.com

Créatreize
www.cg13.fr

Trophées de l'Emploi
www.chez.com/tropheesemploi

Pour connaître la liste des manifestations proposées par la MDI, le World Trade Center de Marseille, l'Association Echange et Diffusion des Savoirs ou le Parc Chanot (Parc des Expositions et des Congrès de Marseille) :

Maison du Développement Industriel (MDI)
Technopôle de Château-Gombert
Rue Frédéric Joliot Curie
13452 MARSEILLE CEDEX 13
Tél. : 04 91 10 01 05
Fax : 04 91 10 01 00
Site Internet :
www.marseille-provence.cci.fr

WTC-Marseille
World Trade Center Marseille
Maison de l'International
2 Rue Henri Barbusse
13241 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 0810 113 113
E-mail :
info@wtc-marseille-provence.com
Site Internet : www.wtc-marseille.com

Echange et Diffusion des Savoirs
16 Rue Beauvau
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 96 11 24 50
Fax : 04 96 11 24 51
E-mail : contact@des-savoirs.org
Lieu des conférences :
Hôtel du Département – 52, Avenue de Saint-Just – 13004 MARSEILLE

Parc Chanot
Expositions et Congrès de Marseille
BP 2
13266 MARSEILLE CEDEX 8
Tél. : 04 91 76 16 00
Fax. : 04 91 22 16 45
Adresse E-mail : contact@safim.com
Site Internet : www.parc-chanot.com

5. LE SPORT, LES LOISIRS ET LA CULTURE EN PROVENCE

Sport et Loisirs

Pour tout connaître sur les loisirs dans les Bouches-du-Rhône et en région PACA, contacter le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône ou le Comité Régional du Tourisme de la région PACA.

Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône

13 Rue Roux de Brignoles
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 84 13
Fax : 04 91 33 01 82
Site Internet : www.visitprovence.com

Comité Régional du Tourisme (PACA)

10 Place de la Joliette
Les Docks – Atrium 10.5
BP 46214
13567 MARSEILLE CEDEX 02
Tél. : 04 91 56 47 00
Fax : 04 91 56 47 01
Site Internet : www.crt-paca.fr

Ces deux organismes publient régulièrement des brochures sur les sports et les loisirs que l'on peut pratiquer en Provence, les gîtes, les ballades et randonnées...

On peut également citer deux guides urbains :

www.cityvox.com vous permettra de choisir un restaurant, réserver des places de spectacle en ligne, vous informer sur les séances de cinéma ou encore consulter les petites annonces.

Le **Citadingue**, guide gratuit d'Aix-en-Provence, Marseille et Cassis, propose, quant à lui, plus de 550 adresses (loisirs, shopping, sport, sorties, restaurants...). On peut se procurer cet ouvrage dans toutes les mairies annexes de Marseille, à l'Office de tourisme de Marseille et d'Aix, aux bouches de métro...

Principales fédérations sportives des Bouches-du-Rhône

(Liste non-exhaustive)

Toutes les adresses des fédérations sportives sont disponibles sur le site Internet : <http://bouchesdurhone.franceolympique.com/>

Comité Départemental Aéromodélisme

**Fédération Française
Aéromodélisme**
Fédération Nationale Sportive
11, Lotissement Lou Souléou
13130 BERRE L'ÉTANG
Tel : 04 42 15 06 77
aeromodelisme@13olympique.com

Comité Départemental Aéronautique

**Fédération Française
Aéronautique**
Fédération Nationale Sportive
88 Cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tel : 04 42 21 27 82
Fax : 04 42 99 05 98
aeronautique@13olympique.com
<http://www.aeropaca.org/>

Comité Départemental Athlétisme

Fédération Française Athlétisme
Fédération Olympique
1, chemin de BELLEPEIRE
Plan de Campagne
13170 LES PENNES MIRABEAU
Tel : 04 42 02 70 88
Fax : 04 42 02 65 42
athletisme@13olympique.com
<http://www.comite13athletisme.org>

Comité Départemental Aviron Fédération Française Sociétés d'Aviron

Fédération Olympique
Maison des Sports
15 Place de la Joliette
13002 MARSEILLE
Tel : 04 91 99 28 63
aviron@13olympique.com
<http://www.aviron13.fr>

**Comité Départemental
Badminton**
**Fédération Française de
Badminton**
Fédération Olympique
Maison des Sports 15, Place de la
Joliette
13002 MARSEILLE
Tel : 04 91 99 28 58
Fax : 04 91 90 26 64
badminton@l3olympique.com

Comité Départemental Baseball
**Fédération Française de Baseball
et Softball**
Fédération Olympique
18 rue Jaubert
13005 MARSEILLE
Tel : 04 91 42 86 52
Fax : 04 91 42 41 20
baseball@l3olympique.com

**Comité Départemental
Basket Ball**
Fédération Française Basket-Ball
Fédération Olympique
12, Rue d'arcole
13006 MARSEILLE
Tel : 04 96 10 09 70
Fax : 04 91 53 18 21
basketball@l3olympique.com
<http://comitel3-basket.com>

Comité Départemental Billard
Fédération Française Billard
Fédération Nationale Sportive
40 chemin de la Bonnaude
13009 MARSEILLE
Tel : 04 91 23 39 78
billiard@l3olympique.com

**Comité Départemental Bowling,
Sport de Quilles**
**Fédération Française Bowling
et Sport de Quilles**
Fédération Nationale Sportive
1, rue de l'Equerre
13800 ISTRES
Tel : 04 90 47 05 11
Fax : 04 90 47 82 01

**Comité Départemental Boxe
Anglaise**
Fédération Française Boxe
Fédération Olympique
8 rue d'Arcole
13006 MARSEILLE
Tel : 04 91 81 70 68
Fax : 04 91 57 11 60
boxeanglaise@l3olympique.com

**Comité Départemental
Boxe Française**
**Fédération Française Savate,
Boxe française et D.A.**
Fédération Nationale Sportive
11 Rue Louis Pasteur
13470 CARNOUX EN PROVENCE
Tel : 04 42 73 67 08
boxefrancaise@l3olympique.com
<http://www.cdsbf13.com>

**Comité Départemental
Canoë Kayak**
**Fédération Française
Canoë-Kayak**
Fédération Olympique
109 Avenue Mendès France
13008 MARSEILLE
Tel : 04 91 76 51 41
Fax : 04 91 76 51 41
canoekayak@l3olympique.com

**Comité Départemental
Club Alpin Français**
**Fédération Française
des Clubs Alpains et de Montagne**
Membre Associé
14 Quai Rive Neuve
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 54 25 84
Fax : 04 91 54 36 94
caf@l3olympique.com

**Comité Départemental Course
d'Orientation**
**Fédération Française Course
d'Orientation**
Fédération Nationale Sportive
115 Traverse Montcault
13013 MARSEILLE
coursedorientation@l3olympique.com

Comité Départemental Cyclisme
Fédération Française Cyclisme
Fédération Olympique
Vélodrome des Olives Avenue des Poilus
13013 MARSEILLE
Tel : 04 91 06 63 99
Fax : 04 91 06 63 99
cyclisme@l3olympique.com

**Comité Départemental
Cyclotourisme**
**Fédération Française
Cyclotourisme**
Fédération Nationale Sportive
14, rue de la Farandole La grande
Conque
13800 ISTRES
Tel : 04 42 55 31 31
cyclotourisme@l3olympique.com
<http://codep13.ffct.free.fr/>

**Comité Départemental Danse
Fédération Française Danse**
Fédération Nationale Sportive
Maison des Sports
15 place de la joliette
13002 MARSEILLE
Tel : 04 91 99 28 60
Fax : 04 91 91 85 23
danse@l3olympique.com
<http://www.danse13.org>

**Comité Départemental EPMM
Fédération Française EPMM
Sports pour Tous**
Fédération Multisport ou Affinitaire
1370 route d'Eguilles
13330 PELISSANNE
Tel : 04 90 55 28 98
Fax : 04 90 55 28 98
epmm@l3olympique.com

**Comité Départemental
Equitation
Fédération d'Equitation**
Fédération Olympique
298 Avenue du Club Hippique
13090 AIX EN PROVENCE
Tel : 04 42 52 97 32
Fax : 04 42 57 33 39
equitation@l3olympique.com
<http://www.provence-equitation.com>

**Comité Départemental Escrime
Fédération Française Escrime**
Fédération Olympique
Complexe Sportif du Val de l'arc
Chemin des Infirmeries
13100 AIX-EN-PROVENCE
Fax : 04 42 69 08 66
escrime@l3olympique.com
<http://www.escrimeprovence.com>

**Comité Départemental Etudes et
Sports Sous Marins
Fédération Française Etudes et
Sports Sous Marins**
Fédération Nationale Sportive - BP10
13467 MARSEILLE CEDEX
Tel : 04 91 09 36 31
Fax : 04 91 46 24 42
etudesetsportssousmarins@
l3olympique.com

**Comité Départemental Football
Fédération Française Football**
Fédération Olympique
22 rue Léon Paulet
13008 MARSEILLE
Tel : 04 91 32 04 04
Fax : 04 91 77 51 54
football@l3olympique.com
<http://provence.fff.fr>

**Comité Départemental FSCF
Fédération Sportive et Culturelle
de France**
Fédération Multisport ou Affinitaire
6, rue Eydoux
13006 MARSEILLE
Tel : 04 91 47 07 83
Fax : 04 91 47 07 83
fscf@l3olympique.com

**Comité Départemental FSGT
Fédération Sportive Gymnique du
Travail**
Fédération Multisport ou Affinitaire
10 rue Girardin
13007 MARSEILLE
Tel : 04 91 59 86 10
Fax : 04 91 59 86 11
fsgt@l3olympique.com
<http://www.fsgt13.com>

**Comité Départemental FSPF
Fédération Sportive de la Police
Française**
Membre Associé
26 Boulevard Danielle Casanova
13014 MARSEILLE
Tel : 04 91 63 28 70
Fax : 04 91 48 29 06
fspf@l3olympique.com
<http://www.fspf13.com>

**Comité Départemental Golf
Fédération Française Golf**
Fédération Nationale Sportive
Golf de Pont Royal
13370 MALLEMORT
Tel : 06 62 48 57 11
Fax : 04 90 58 01 16
golf@l3olympique.com
<http://www.cdggolf13.com>

**Comité Départemental
Gymnastique Sportive
Fédération Française
Gymnastique**
Fédération Olympique
Immeuble le Régence II 11 Rue Pilote
Larbonne
13700 MARGNANE
Tel : 04 42 77 80 32
Fax : 04 42 77 80 56
gymnastique@l3olympique.com
<http://www.bouchesdurhone-ffgym.com>

**Comité Départemental
Gymnastique Volontaire
Fédération Française
Gymnastique**
Fédération Olympique
3 Rue Saint Ferréol
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 90 28 68
Fax : 04 91 90 28 35
gymvolontaire@l3olympique.com
<http://www.ffepgv.org/bouchesduRhône>

**Comité Départemental Handball
Fédération Française Handball**
Fédération Olympique
Centre Commercial
111 rue Jean Mermoz
13008 MARSEILLE
Tel : 04 91 22 09 73
Fax : 04 91 77 76 94
handball@l3olympique.com
<http://www.handball13.fr>

**Comité Départemental
Handisport
Fédération Française Handisport**
Fédération Multisport ou Affinitaire
15 Place de la Joliette
13002 MARSEILLE
Tel : 04 91 99 28 62
Fax : 04 91 99 28 68
handisport@l3olympique.com

**Comité Départemental
Hockey sur Gazon
Fédération Française
Hockey sur Gazon**
Fédération Olympique
MJC
17, Bd Aristide Briand
13300 SALON DE PROVENCE
Tel : 06 82 83 03 94
Fax : 04 90 56 09 33
hockeysurgazon@l3olympique.com
<http://www.ffhockey.org/>

**Comité Départemental Jeu de
Balle au Tambourin
Fédération Française Jeu de Balle
au Tambourin**
Fédération Nationale Sportive
23 Avenue des Prés
13180 GIGNAC LA NERTHE
Tel : 04 42 30 52 38
Fax : 04 42 30 52 38
balleautambourin@l3olympique.com
<http://www.sport-tambourin-ffjbt.com>

**Comité Départemental Judo
Fédération Française Judo et D.A.**
Fédération Olympique
15, Rue d'Anvers
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 84 67 59
Fax : 04 91 62 59 44
judo@l3olympique.com
<http://www.cd13judo.com>

**Comité Départemental Karaté
Fédération Française Karaté
et disciplines associées**
Fédération Nationale Sportive
32, rue de la République
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 90 43 54
Fax : 04 91 90 78 77
karate@l3olympique.com

**Comité Départemental Léo
Lagrange
Union Nationale Sportive Léo
Lagrange**
Fédération Multisport ou Affinitaire
66, Cours Roosevelt
13005 MARSEILLE
Tel : 04 91 44 69 94
Fax : 04 91 44 69 94

**Comité Départemental Milieu
Rural
Fédération Nationale du Sport
en Milieu Rural**
Fédération Multisport ou Affinitaire
4, cours de la République
BP 17
13350 CHARLEVAL
Tel : 04 42 28 47 84
Fax : 04 42 28 44 52
milieurural@l3olympique.com

**Comité Départemental Montagne
et Escalade
Fédération Française Montagne
et Escalade**
Fédération Nationale Sportive
46, Rue Bravet
13005 MARSEILLE
Tel : 04 91 48 41 31
Fax : 04 91 48 41 31
montagneescalade@l3olympique.com
<http://www.ffme.fr/cd/13>

**Comité Départemental
Motocyclisme
Fédération Française
Motocyclisme**

Fédération Nationale Sportive
Complexe Sportif du Val de l'Arc
Chemin des Infirmeries
13100 AIX EN PROVENCE
Tel : 04 90 91 17 58
Fax : 04 90 43 55 09
motocyclisme@l3olympique.com

**Comité Départemental Natation
Fédération Française Natation**

Fédération Olympique
Centre Sportif Le Defens
Place Albert Laforest
13090 AIX EN PROVENCE
Tel : 04 42 63 17 27
Fax : 04 42 96 48 45
natation@l3olympique.com
<http://www.natationl3.org>

**Comité Départemental
Parachutisme
Fédération Française
Parachutisme**

Fédération Nationale Sportive
Domaine du Lac Bleu
11 Rue Jean Giono
13480 CABRIES CALAS
Tel : 04 42 69 22 82
Fax : 04 42 69 22 82
parachutisme@l3olympique.com

**Comité Départemental Pêcheurs
en Mer
Fédération Française Pêcheurs
en Mer**

Fédération Nationale Sportive
135 Avenue Clot Bey
13008 MARSEILLE
Tel : 04 91 72 63 96
Fax : 04 91 72 63 97
pecheursenmer@l3olympique.com

**Comité Départemental
Pentathlon Moderne
Fédération Française Pentathlon
Moderne**

Fédération Olympique
Maison de la Jeunesse et des Sports
15 Place de la Joliette
13002 MARSEILLE
Tel : 04 91 90 55 42
06 03 18 29 50
Fax : 04 42 02 53 08
pentathlonmoderne@l3olympique.com
<http://www.pentathlon-paca.com>

**Comité Départemental Pétanque
et jeu Provençal
Fédération Française Pétanque
et Jeu Provençal**

Fédération Nationale Sportive
130-132 La Canebière
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 48 22 24
Fax : 04 91 42 62 09
petanqueetjeuprovençal@
l3olympique.com

**Comité Départemental
Randonnée Pédestre
Fédération Française Randonnée
Pédestre**

Fédération Nationale Sportive
21 Avenue de Mazargues
13008 MARSEILLE
Tel : 04 91 32 17 10
Fax : 04 91 32 17 10
randonneepedestre@l3olympique.com
<http://perso.wanadoo.fr/cdrp13>

**Comité Départemental
Retraite Sportive**

272 Avenue de Mazargues
BP 6
13266 MARSEILLE CEDEX 8
Tel : 04 91 77 83 81
Fax : 04 91 77 83 81
coders.l3@free.fr
<http://coders.l3.free.fr>

**Comité Départemental Roller
Skating
Fédération Française Roller
Skating**

Fédération Nationale Sportive
63 rue Abbé de l'Epée
13005 MARSEILLE
Tel : 06 72 14 36 77
rollerskating@l3olympique.com

**Comité Départemental Rugby
à XIII**

Fédération Française Rugby à XIII

Fédération Nationale Sportive
10 rue des Romarins
13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tel : 04 90 47 38 06
Fax : 04 90 47 38 06
francis.del-valle@wanadoo.fr

Comité Départemental Rugby à XV

Fédération Française Rugby

Fédération Nationale Sportive
BP 60006

13130 BERRE L'ETANG

Tel : 04 42 85 06 36

Fax : 04 42 85 04 81

rugbyxv@l3olympique.com

Comité Départemental

Sauvetage/Secourisme

Fédération Française Sauvetage et Secourisme

Fédération Nationale Sportive

Bât M4 – 33 Avenue Elléon

La Valbarelle-Heckel

13011 MARSEILLE

Tel : 04 91 35 53 37

Fax : 04 91 35 53 37

sauvetagesecourisme@l3olympique.com

<http://cdl3ffss.free.fr>

Comité Départemental Ski

Fédération Française Ski

Fédération Olympique

2, Rue des Trois Mages

13006 MARSEILLE

Tel : 04 91 48 10 69

Fax : 04 91 48 10 69

ski@l3olympique.com

<http://ffscrap.com>

Comité Départemental

Spéléologie

Fédération Française Spéléologie

Fédération Nationale Sportive

149, Avenue de la Capelette

13010 MARSEILLE

Tel : 06 79 43 88 32

speleologie@l3olympique.com

<http://cdis3.free.fr/>

Comité Départemental Sport

Adapté

Fédération Française du Sport

Adapté

Fédération Multisport ou Affinitaire

31, traverse des Mamelucks

13008 MARSEILLE

Tel : 04 91 22 85 65

Fax : 04 91 22 88 03

sportadapte@l3olympique.com

Comité Départemental

Sport de Boules

Fédération Française Sport

Boules

Fédération Nationale Sportive

BP 505

13895 FOS

Tel : 04 42 11 36 70

Fax : 04 42 11 36 71

Comité Départemental Sport

Universitaire

Fédération Française du Sport

Universitaire

Fédération Scolaire et Universitaire

16, Rue Bernard du Bois

13001 MARSEILLE

Tel : 04 91 90 91 38

Fax : 04 91 91 61 31

sportuniversitaire@l3olympique.com

<http://www.sport-u-marseille.com>

Comité Départemental

Sports de Glace

Fédération Française Sports de Glace

Fédération Olympique

Rés.Val des Bois,

Bât A 58 Ch. du Vallon de Toulouse

13009 MARSEILLE

Tel : 04 91 75 53 99

Fax : 04 91 74 70 33

sportsdeglace@l3olympique.com

Comité Départemental Squash

Fédération Française Squash

Fédération Nationale Sportive

26 bis, Bd Michelet

13008 MARSEILLE

Tel : 06 07 88 70 01

Fax : 04 42 77 42 57

squash@l3olympique.com

Comité Départemental

Taekwondo

Fédération Française Taekwondo

Fédération Olympique

Stade La Pomme

464 Bd Mireille Lauze

13011 MARSEILLE

Tel : 06 86 80 18 04

Fax : 04 91 43 35 75

taekwondo@l3olympique.com

<http://www.taekwondo13.com>

Comité Départemental

Tennis de Table

Fédération Française Tennis de Table

Fédération Olympique

2, Rue de Verdun

13140 MIRAMAS

Tel : 04 90 17 34 78

Fax : 04 90 58 49 98

tennisdetable@l3olympique.com

<http://www.fft.com>

Comité Départemental Tir à l'arc
Fédération Française Tir à l'Arc
Fédération Olympique
39 Bd Alfred Blachère
Le Commandeur
13012 MARSEILLE
Tel : 04 42 68 42 98
Fax : 04 42 68 42 98
tiralarc@l3olympique.com

Comité Départemental Triathlon
Fédération Française Triathlon
Fédération Olympique
64, Bd de la Verrerie
13008 MARSEILLE
Tel : 06 72 27 86 55
Fax : 04 91 25 18 40
triathlon@l3olympique.com
http://cdl3.com/triathlon.free.fr

Comité Départemental
Twirling Bâton
Fédération Française
Twirling Bâton
Fédération Nationale Sportive
3 Chemin des Fraises
13170 LES PENNES MIRABEAU
Tel : 06 64 47 25 39
Fax : 04 91 51 74 23
twirlingbaton@l3olympique.com

Comité Départemental UFOLEP
Union Française des œuvres
Laïques d'Education Physique
Fédération Multisport ou Affinitaire
27, Rue Mazagran
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 24 31 86
Fax : 04 95 08 21 18
ufolep@l3olympique.com

Comité Départemental UGSEL
Union Générale Sportive de
l'Enseignement Libre
Fédération Scolaire et Universitaire
20, rue Dieudé
13006 MARSEILLE
Tel : 06 22 99 70 40
Fax : 04 91 33 64 30
ugsel@l3olympique.com
www.ugsel13.org

Comité Départemental UNSS
Union Nationale du Sport
Scolaire
Fédération Scolaire et Universitaire
75 chemin de Fontainieu
Quartier St Joseph
13014 MARSEILLE
Tel : 04 91 90 72 00
Fax : 04 91 90 62 21
unss@l3olympique.com
http://www.unss13.ac-aix-marseille.fr

Comité Départemental USEP
Union Sportive de l'Enseignement
du 1er Degré
Fédération Scolaire et Universitaire
27, Rue Mazagran
13001 MARSEILLE
Tel : 04 91 24 31 88
Fax : 04 91 47 47 49
usep@l3olympique.com
http://usep13.free.fr

Comité Départemental Voile
Fédération Française Voile
Fédération Olympique
Base de Tholon
18, Bd Touret de Vallier
13500 MARTIGUES
Tel : 04 42 80 12 48
Fax : 04 42 80 08 62
voile@l3olympique.com
http://www.voile13.fr

Comité Départemental Vol à Voile
Fédération Française Vol à Voile
Fédération Nationale Sportive
138, Plage de l'Estaque
13016 MARSEILLE
Tel : 04 91 46 28 23
Fax : 04 91 09 25 94
volavoile@l3olympique.com

Comité Départemental Volley Ball
Fédération Française Volley-Ball
Fédération Olympique
8 Traverse Susini
BP 104
13383 MARSEILLE CEDEX 13
Tel : 04 91 66 30 10
Fax : 04 91 66 56 87
volleyball@l3olympique.com

Quelques acteurs culturels dans le département des Bouches-du-Rhône :

Ballet National de Marseille

Centre chorégraphique national
20 Boulevard de Gabès
13417 MARSEILLE CEDEX 08
Tél. : 04 91 32 72 72
Fax : 04 91 71 51 12
Site Internet :
www.ballet-de-marseille.com

Ballet Preljocaj

Centre chorégraphique national
Pavillon Noir
530 Avenue Mozart
CS 30824
13627 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
Tél. : 04 42 93 48 00
Fax : 04 42 93 48 01
E-mail : ballet@preljocaj.asso.fr
Site Internet : www.preljocaj.org

ciPM

Centre International de Poésie Marseille

Centre de la Vieille Charité
2 Rue de la Charité
13236 MARSEILLE CEDEX 02
Tél. : 04 91 91 26 45
Fax : 04 91 90 99 51
E-mail : ciPM@cipmarseille.com
Site Internet : www.cipmarseille.com

Feria d'Arles

Arènes d'Arles
B.P. 42
13633 ARLES CEDEX
Tél. : 08 91 70 03 70
Fax. : 04 90 96 64 31
E-mail : contact@arenas-arles.com
Site Internet : www.arenas-arles.com

Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence

La Boutique du Festival
11 Rue Gaston de Saporta
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 17 34 34
Fax : 04 42 63 13 74
E-mail : billetterie@festival-aix.com
Site Internet : www.festival-aix.com

Festival international de piano de la Roque d'Anthéron

Parc du Château de Florans
13 640 LA ROQUE D'ANTHÉRON
Téléphone : 04 42 50 51 15
Télécopie : 04 42 50 46 95
Email : info@festival-piano.com
Site Internet : www.festival-piano.com

Fiesta des Suds

Docks des Suds
12 rue Urbain V
13002 MARSEILLE
Tél. : 4 91 99 00 00
Fax : 04 91 91 73 85
E-mail : fiesta.des.suds@wanadoo.fr
Site Internet : www.dock-des-suds.org

Opéra de Marseille

2 Rue Molière
13001 MARSEILLE
Renseignements / Réservations : 04 91 55 11 10
E-mail : dgac-opera@mairie-marseille.fr
Site Internet :
www.mairie-marseille.fr/vdm/cms/accueil/culture/opera

Rencontres photographiques d'Arles

10 rond point des Arènes
13200 ARLES
Tél. : 04 90 96 76 06
Fax : 04 90 49 94 39
E-mail : photo@rencontres-arles.com
Site Internet :
www.rencontres-arles.com

Théâtre National de Marseille – La Criée

30 Quai de Rive Neuve
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 54 70 54
E-mail : contact@theatre-lacriee.com
Site Internet :
www.theatre-lacriee.com

Quelques Librairies internationales :

Book in Bar

Librairie anglaise et salon de thé
4 Rue Joseph Cabassol
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél./Fax : 04 42 26 60 07
E-mail : philuc@club-internet.fr
Site Internet : www.bookinbar.com

Librairie anglaise et italienne Maurel

95 Rue de Lodi
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 42 63 44
Fax : 04 91 94 24 40
E-mail : librairiemaurel@wanadoo.fr
Site Internet : www.librairie-internationale-maurel.com

Librairie des Vents du Sud

Rayon en langues anglaise et espagnole
7 Rue Maréchal Foch
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 23 03 38
Fax : 04 42 23 47 36
E-mail : ventsdusud2@wanadoo.fr
Site Internet : www.ventsdusud.fr

Paradox International

Toutes langues étrangères : anglais,
espagnol, allemand, italien, etc.
15 Rue du 4 septembre
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 26 47 99
Fax : 04 42 38 54 93
E-mail :
paradox.bookstore@wanadoo.fr
Site Internet : [http://pros.orange.fr/
paradoxe/bienvenue.html](http://pros.orange.fr/paradoxe/bienvenue.html)

Pour organiser des visites guidées à thèmes (Sur les traces de Van Gogh ou de Cézanne), et découvrir le patrimoine historique et culturel provençal, appeler les offices de tourisme d'Aix-en-Provence, Arles, Istres, Marseille et Saint-Rémy :

Office de Tourisme d'Aix-en-Provence

2 Place du Général de Gaulle
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 16 11 61
Fax : 04 42 16 11 62
E-mail :
infos@aixenprovencetourism.com
Site Internet :
www.aixenprovencetourism.com
(Site en version française et anglaise et italienne)

Office de Tourisme d'Arles

Boulevard des Lices
13200 ARLES
Tél. : 04 90 18 41 20
Fax : 04 90 18 41 29
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site Internet : [www.tourisme.ville-
arles.fr](http://www.tourisme.ville-arles.fr) (Site en version française,
anglaise, allemande, italienne, espagnole,
japonaise et chinoise)

Office de Tourisme d'Istres

30 Allée Jean Jaurès
13800 ISTRES
Tél. : 04 42 81 76 00
Fax : 04 42 81 76 15
E-mail : ot.istres@visitprovence.com
Site Internet : [www.tourisme.fr/office-
de-tourisme/istres.htm](http://www.tourisme.fr/office-de-tourisme/istres.htm) (Site en version
française et anglaise)

Office de Tourisme de Marseille

4 La Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 13 89 00
Fax : 04 91 13 89 20
E-mail : info@marseille-tourisme.com
Site Internet : [www.marseille-tou-
risme.com](http://www.marseille-tourisme.com) (Site en version française,
anglaise, allemande, italienne, espagnole,
japonaise, coréenne et chinoise)

Office de Tourisme de Saint-Rémy-de-Provence

Place Jean Jaurès
13210 SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Tél. : 04 90 92 05 22
Fax : 04 90 92 38 52
E-mail :
info@saintremydeprovence.com
Site Internet :
www.saintremy-de-provence.com
(Site en version française et anglaise)

*Pour en savoir plus,
visitez le site Internet du Comité
départemental du tourisme :
www.visitprovence.com*

Édité par Provence Promotion – Juin 2008